

LA QUESTION AGRAIRE

6ème partie. LA RENTE ABSOLUE.

Avec ce N°13 de "Communisme ou Civilisation", nous poursuivons la publication de notre série sur La Question Agraire. Cette sixième partie est entièrement consacrée à la rente absolue.

L'importance de la place accordée à la question agraire dans les travaux de CouC, ne fait que témoigner de l'extrême importance de ce champ de l'activité humaine. (De même, comme nous le soulignons en introduction dans notre numéro 2, la question agraire est un thème central de l'oeuvre communiste, Marx y ayant consacré plus de la moitié de ses travaux.)

Cette question revêt également une grande importance théorique dans la mesure où on peut y voir évoluer les personnages principaux de la société capitaliste moderne, et opérer les concepts et catégories centrales de la critique du MPC que le programme communiste a élaborée.

Ainsi, au cours des 5 parties antérieures de cette étude, nous avons vu :

- Les 3 classes du Mode de Production capitaliste : comment la sphère agricole voit s'établir avec netteté les rapports de force entre les 3 classes protagonistes de la société moderne : d'un coté la bourgeoisie capitaliste et les propriétaires fonciers, frères ennemis lorsqu'il s'agit de se disputer la répartition de la plus-value, mais formant bloc contre la 3^o classe de la société, la classe révolutionnaire, le prolétariat. (Cf. CouC N°2 pp.31-48)

- Comment la loi de la valeur opère dans la société. Nous avons repris la description des formes fondamentales de la valeur, pour en arriver à exposer les concepts de valeur de marché, prix de production etc... qui sont d'une importance primordiale pour restaurer une juste compréhension, non seulement de la question

agraire, mais aussi de la question du marché mondial et de l'impérialisme, et de celle des crises, dont nous avons commencé la publication dans les numéros 8 et 12. (cf. CouC N°4 pp.2 à 42)

- Nous avons commencé à développer des éléments permettant de comprendre la nature des surprofits qui surgissent sur la base de la production capitaliste. (N° 6. pp.1 à 34).

Dans ce même numéro nous avons remis à jour une "question oubliée" du programme communiste, qui est la théorie de l'aliment de base, selon laquelle le MPC généralise une alimentation à base essentiellement végétale, même si au cours de la phase réelle et lors des périodes de prospérité, l'alimentation carnée de la classe ouvrière au pu relativement augmenter.

- Nous avons étudié ensuite les caractéristiques de la rente différentielle I. C'est-à-dire celle qui provient de l'investissement de capitaux égaux sur des terrains de superficie identique et de fertilité différente. (cf. N° 8 pp.33 à 56)

- La deuxième forme de cette rente (rente différentielle II) a été étudiée dans le N°10 de COUC. (pp. 2 à 44). Celle-ci surgit sur la base d'un mode de production intensif, où l'élévation du volume de la production est obtenue par l'accumulation du capital sur les mêmes terres.

-Pour continuer cette étude de la rente nous abordons dans le présent numéro la rente absolue.

Celle-ci ne dérive pas d'une différence dans la fertilité des terres, mais uniquement du monopole de la propriété foncière qui, en empêchant, dans l'agriculture les valeurs de produits de se transformer en prix de production, crée la possibilité d'une rente qu'elle empoche. D'où le fait (et celui-ci sera souligné dans la suite de cette étude), que l'existence de la propriété foncière aggrave le rôle néfaste que le capital joue dans l'agriculture. Nous disons "aggrave", car même si la propriété foncière et l'engeance des propriétaires fonciers se trouvaient supprimés (objectif qui peut très bien rentrer dans le cadre d'un programme radical bourgeois pronant la nationalisation de la terre, si ce n'est que la hantise du prolétariat éloigne la bourgeoisie de toute solution radicale), il faudrait encore compter avec les limites historiques du capital dans l'agriculture qui font que celui-ci tend à se développer plus aisément dans l'industrie que dans l'agriculture. L'histoire a depuis longtemps démontré la justesse des positions du programme communiste sur cette question que Bordiga résumait ainsi :

"Le magnifique effort scientifique de Marx dans le domaine de la question agraire a pour couronnement une thèse historique de la première importance : LA FORME CAPITALISTE DE PRODUCTION REPRESENTE UNE IMMENSE CONQUETE EN CE QU'ELLE FACILITE A L'HOMME LA CONSOMMATION DES PRODUITS MANUFACTURES LES PLUS VARIÉS; PAR CONTRE ELLE LUI REND RELATIVEMENT PLUS DIFFICILE CELLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET DE L'AGRICULTURE EN GENERAL."

(Dialogue avec les Morts. 1957)

Autrement dit : MODE DE PRODUCTION CAPITALISTE = FAIM POUR L'HUMANITE.

Il va de soi que la bourgeoisie nie outrageusement une telle équation bien que d'ores et déjà les 2/3 de l'humanité croupissent dans une misère effrayante.

Selon que l'on a à faire à des bourgeois conservateurs ou plus progressistes, ce phénomène qu'elle appelle "sous-développement" (alors qu'il s'agit précisément du développement capitaliste) s'explique par une fatalité naturelle, une inertie naturelle de ces peuples, ou la rapacité de l'impérialisme. Mais tous sont bien d'accord pour affirmer que dans les métropoles développées, le MPC est pour tous synonyme de bien-être et de bonne alimentation.

Or comme nous l'avons vu (cf. N°6), même dans les périodes de prospérité, l'alimentation ouvrière est loin d'être équivalente, en qualité culinaire et nutritionnelle, à celle de la bourgeoisie et des classes moyennes.

Pire encore, avec la crise qui s'avance, nos analystes bourgeois vont se trouver confrontés à un phénomène redoutable dont déjà la presse bourgeoise se fait l'écho : la résurgence de la faim dans les grandes métropoles internationales du capital.

. NEW-YORK.

"Dans les quartiers pauvres et peuplés, les adultes et les enfants sont de plus en plus nombreux à faire la queue pour des sacs d'épicerie ou des plats chauds, selon les responsables des groupes d'assistance. Ils disent que la demande croissante grève leur budget au point qu'ils sont parfois à court de nourriture.

Personne n'a réalisé des statistiques pour ce qui est de la ville entière, mais les responsables ont questionné 40 agences qui procurent des repas chauds ou des paquets dans la ville, et celles-ci ont dit qu'elles avaient noté une hausse sensible de la demande d'assistance alimentaire depuis l'an dernier (...)

Les organisations sociales à travers la ville ont dit que ceux qui demandent assistance appartiennent à tous les groupes ethniques et (...) incluent les travailleurs pauvres qui ont perdu leur travail et cherchent la charité pour la première fois. Ils incluent les sans-logis et ceux qui vivent de l'aide sociale et dont les allocations ont été coupées ou n'ont pas suivi l'inflation. Il y a aussi les vieux, dont les revenus fixes ont été durement touchés par la récession."

(International Herald Tribune. 25 Oct. 1982)

. LONDRES.

"Même si, à travers la politique agricole commune, nous vivons au milieu d'un paysage de montagnes de beurre et de lacs de vin, les chômeurs, les pauvres et les vieux n'auront pas assez à manger", dit l'un des auteurs (d'un rapport sur la malnutrition en GB -MDR) Tim Lang, sociologue.

Lang, qui a été fermier pendant 7 ans, dit que la sonnette d'alarme devrait être agitée à propos de la malnutrition.

"Celà arrive à chaque récession", dit-il. Les enfants des pauvres et des chômeurs souffriront le plus, particulièrement si les repas d'école sont supprimés."

(Sunday Times. 26 Sept. 1982)

. PARIS.

"La faim existerait-elle en France (sic)? C'est la question angoissante que pose le secours catholique français devant la recrudescence des sollicitations et interventions en urgence, émanant d'une population tout à fait inconnue il y a quelques années (...)

Plus encore, le Secours Catholique constate que cette nouvelle pauvreté s'est traduite par une modification de la pratique alimentaire. On se nourrit moins et moins bien. Les viandes rouges, fruits, légumes verts et laitages disparaissent, alors qu'augmentent les repas pris à l'extérieur, dans les organismes à bon marché. Le nombre des produits pour la confection des repas s'amenuise et l'on constate également que les enfants se jettent sur les repas pris à la cantine. (...)

La consommation de viande rouge a baissé de 49,7 à 23,3 pour ces familles assistées.

Par ailleurs une enquête faite au marché de Lyon révèle un tassement de la consommation alimentaire de luxe. En revanche, la consommation de pommes de terre a doublé (elle est passée de 16000 à 32000 tonnes entre 1976 et 1980). Ce poste alimentaire, constate le Secours Catholique, serait surveillé non seulement par les familles les plus déshéritées mais également par les milieux plus favorisés."

(France-Soir. 6 Oct.1982)

Que les bourgeois, leurs analystes, leurs statisticiens, leurs journalistes, leurs députés, leurs secouristes, leurs curés s'inquiètent de voir grossir l'armée des "forçats de la faim"!

Celle-ci n'a pas fini de croître, et devra se dresser contre l'ordre de la faim et de la misère pour l'abattre définitivement.

* * *

1. RENTE ABSOLUE ET LOI DE LA VALEUR.

Ricardo est incapable d'envisager l'effet économique de la propriété foncière; dans la mesure où il confond profit et plus-value, il ne peut accepter l'existence d'une rente sur le plus mauvais terrain, c'est-à-dire d'une rente absolue. Pour lui, une telle rente violerait la loi de la valeur (1) : comment une rente absolue peut-elle être payée aux propriétaires fonciers en sus du profit moyen alors que la loi de la valeur régit le mouvement général des prix de production ? (2)

La conviction de Ricardo pouvait être renforcée par le fait que les économistes qui mettaient en relief la possibilité d'une telle rente en venaient à théoriser des prix de monopoles pour les produits agricoles, prix de monopoles qui ne pouvaient que contredire la loi de la valeur puisque celle-ci n'admet leur existence que d'une façon temporaire. Sismondi, qui niait l'égalisation des taux de profit objectait à Ricardo (tout comme Buchanan) le fait que les colons d'Amérique achetaient les terres nouvelles et donc payaient d'après lui une rente capitalisée sur des terres que la théorie de Ricardo considérait comme les plus mauvais terrains. Sismondi pense que quatre facteurs déterminent le fermage des terres :

- 1) L'équivalent du travail de la terre (ce qui n'est qu'un retour à la physiocratie).
- 2) Le prix de monopole que peut obtenir le propriétaire pour céder sa terre.
- 3) Une "mieux value" dûe aux différences de qualité entre les terres.
- 4) L'intérêt des capitaux que le propriétaire foncier prête aux fermiers.

(1) "Ricardo confond valeur et prix de production. Il croit donc que si une rente absolue existait (c'est-à-dire une rente indépendante de la fertilité des différentes catégories de sol) les produits agricoles seraient constamment vendus au-dessus de leur valeur, parcequ'étant vendus au-dessus de leur prix de production (capital avancé plus profit moyen). Ce qui renverserait la loi fondamentale. Il nie donc l'existence de la rente absolue et n'accepte que la rente différentielle."
(Marx à Engels. 2 Août 1862)

(2) L'échange de marchandises à leur valeurs -ou approximativement à leurs valeurs - suppose par conséquent, un stade moins avancé que l'échange aux prix de production qui nécessite un niveau élevé du développement capitaliste. De quelque manière que les prix des différentes marchandises soient fixés ou réglés initialement les uns par rapport aux autres, la loi de la valeur régit leur mouvement. Si le temps de travail nécessaire pour les produire diminue, les prix baissent, s'il s'accroît, les prix montent, toutes choses restant égales par ailleurs.

La loi de la valeur était ici niée. Si l'analyse de la rente de Sismondi est moins avancée que celle de Ricardo, il n'en demeure pas moins que le problème de l'existence d'une rente absolue sur la base de la loi de la valeur reste entier. Marx ne pensait pas que l'exemple des colonies était une objection valable, le paiement pour l'achat des terres nouvelles étant assimilable à une patente. Toutefois, l'existence de la rente absolue était signalée par les praticiens et les statisticiens alors que les ricardiens s'efforçaient de la réfuter.

Dans la mesure où il ne comprenait pas la différence entre profit et plus-value, Ricardo était incapable de montrer la possibilité d'une telle rente sans remettre en cause la loi de la valeur. Contre lui, et toute l'économie politique, le parti communiste allait démontrer de manière éclatante cette possibilité. Ce faisant, il vouait aux gémonies la propriété foncière, en dévoilant le caractère catastrophique des effets économiques de cette dernière sur la production des matières premières agricoles ou industrielles vitales pour l'homme.

C'est dans une lettre à Engels datée du 2 Août 1862 que Marx expose pour la première fois la solution de ce problème. Nous avons ici une excellente illustration de ce qu'il faut entendre par totalité organique lorsque nous parlons du programme communiste et de son invariance. Dès 1847, nous l'avons déjà vu, le programme communiste se dresse sur les ruines de l'économie politique bourgeoise et sur ce qui en constitue l'apogée, l'économie politique classique. Il en va de même pour la théorie de la rente, qui n'est pas, nous l'avons souligné, une simple reprise de celle de Ricardo. Cependant, cette théorie, tout en constituant déjà une explication suffisante, n'a pas épuisé tous ses développements, qui sont encore à l'état latent et méritent d'être continués, mais en restant toujours dans le cadre déjà défini au départ. Ces développements ultérieurs ne viennent pas contredire la totalité existante mais la renforcent, et dans ce sens l'enrichissent. Il ne s'agit pas de faits nouveaux que la théorie n'avait pas prévus et qui obligerait à sa révision et donc à son abandon, il s'agit de faits que la théorie intègre dans le cours de son développement, se donnant ainsi une assise et une force d'autant plus grandes. Le programme communiste peut alors montrer l'effet économique de la propriété foncière sans remettre en cause ce qui est à la base du mode de production capitaliste : la loi de la valeur.

En montrant que la propriété foncière peut faire obstacle à l'égalisation des taux de profit, du fait du monopole de la terre, et donc en établissant la différence entre les prix de production et la valeur d'une marchandise, le parti communiste pouvait expliquer l'existence de la rente absolue. La théorie communiste de la valeur sortait grandie de cette bataille, en s'affirmant une nouvelle fois comme la seule capable de dénoncer et de prévoir le cours catastrophique du MPC, nécessitant une forme supérieure d'organisation sociale dans laquelle l'espèce humaine aurait reformé sa communauté : le communisme.

La théorie de la rente foncière absolue est également l'illustration parfaite de la dialectique entre base économique et superstructure telle que la comprend la conception matérialiste et dialectique de l'histoire. Celle-ci procède de la même manière que la dialectique entre l'être et la conscience, qui n'est pas autre chose que l'être conscient. La propriété foncière ne saurait être

considéré comme quelque chose de "rapporté", comme un simple phénomène ou reflet de la base économique, mais au contraire comme faisant un tout - dans des époques historiques données (1) - avec celle-ci. Il va de soi que la suppression de la rente foncière ne supprime pas le MPC, mais sa disparition ne saurait être ramenée à l'élimination d'un élément tandis que tout resterait identique par ailleurs. Que l'on procède ainsi dans un premier temps de l'analyse ne doit pas faire oublier les changements qualitatifs fondamentaux qu'implique l'abolition de la rente absolue, c'est-à-dire l'abolition du monopole de la propriété foncière.

Dans la mesure où la propriété foncière a le monopole de la terre, elle dresse une barrière devant le capital, elle met un obstacle à son libre investissement dans l'agriculture. De ce fait, la propriété foncière peut recevoir une partie de la plus-value sous forme de rente absolue. En empêchant la transformation de la valeur de la production agricole en prix de production, en mettant obstacle à la péréquation du taux de profit agricole et du taux de profit industriel, la propriété foncière est à même d'accaparer une rente absolue. Dans ce cas la théorie révolutionnaire peut montrer que

-
- (1) Comme le soulignait Lénine : "La rente différentielle se forme inéluctablement en régime d'agriculture capitaliste, même si la propriété privée du sol est totalement abolie. Avec l'existence de la propriété foncière, c'est le possesseur de la terre qui recevra cette rente puisque la concurrence des capitaux obligera le fermier (le tenancier) à se contenter du profit moyen du capital. Si la propriété privée du sol se trouve abolie, c'est l'Etat qui recevra cette rente. Cette rente ne peut être supprimée tant qu'existe le mode de production capitaliste.

La rente absolue provient de la propriété privée de la terre. Cette rente comporte un élément du monopole, un élément de prix de monopole. La propriété privée de la terre gêne la libre concurrence, gêne l'égalisation du profit, la formation du profit moyen dans les entreprises agricoles et non agricoles. Et comme la technique est inférieure dans l'agriculture, comme la composition du capital s'y distingue par une plus grande part du capital variable par rapport au capital constant que dans l'industrie, la valeur individuelle du produit agricole est supérieure à la moyenne. Aussi la propriété privée de la terre, qui entrave la libre égalisation du profit, tant dans les entreprises agricoles que non agricoles, permet de vendre le produit agricole non pas au prix supérieur de la production, mais à une valeur individuelle du produit encore plus élevée (car le prix de production est déterminé par le prix moyen du capital, tandis que la rente absolue ne permet pas à cette "moyenne" de se constituer, car elle fixe en tant que monopole une valeur individuelle plus élevée que la moyenne).

C'est ainsi que la rente différentielle est forcément propre à toute agriculture capitaliste. La rente absolue ne l'est pas. Elle n'existe qu'à la condition d'une propriété privée de la terre et d'un retard de l'agriculture apparu au cours de l'histoire et consacré par le monopole."

(Lénine. Programme agraire de la social-démocratie. in. Oeuvre t.XIII p.313)

la rente absolue ne viole pas la loi de la valeur, mais repose sur elle, qu'elle n'est pas d \dot{u} e, au sens strict, \dot{a} un prix de monopole, c'est- \dot{a} -dire \dot{a} un prix qui ne serait d \dot{e} termin \acute{e} que par le d \acute{e} sir et la solvabilit \acute{e} des acheteurs (tel un vin de qualit \acute{e} exceptionnelle produit en quantit \acute{e} restreinte. Dans ce dernier cas une rente pourrait \dot{e} tre vers \acute{e} e au propri \acute{e} taire, le prix de monopole cr \acute{e} ant la rente). Sans \dot{e} tre donc un prix de monopole dans le sens d \acute{e} fini plus haut, la rente absolue est cependant d \dot{u} e au monopole de la propri \acute{e} t \acute{e} fonci \acute{e} re et peut donc dispara \dot{t} re avec elle, il n'en va pas de m \acute{e} me de la rente diff \acute{e} rentielle, qui existe tant que dure le MPC.

2. LE PROGRAMME COMMUNISTE CONTRE RODBERTUS.

Le programme communiste n'a jamais critiqu \acute{e} la science bourgeoise sans faire ressortir comment elle approchait, quand justement elle tendait \dot{a} faire oeuvre scientifique, la solution, et comment elle n'y parvenait pas enti \acute{e} rement dans la mesure o \dot{u} il s'agit d'une connaissance ali \acute{e} nn \acute{e} e, incapable de comprendre que le MPC est un mode de production historiquement d \acute{e} termin \acute{e} , condamn \acute{e} \dot{a} c \acute{e} der la place \dot{a} une forme d'organisation communiste. La th \acute{e} orie de la rente de Rodbertus, tout en m \acute{e} ritant une critique s \acute{e} v \acute{e} re, n'en contient pas moins une tendance juste (1).

-
- (1) "Sa tentative (à Rodbertus -NDR) de fonder une nouvelle th \acute{e} orie de la valeur est presque pu \acute{e} rile, voire comique. En effet, selon lui en agriculture, on ne fait pas entrer les mati \acute{e} res premi \acute{e} res dans le calcul car comme il nous l'assure, le paysan allemand n'inclut pas dans ses propres frais les semences, le fourrage etc...Il ne tient pas compte de ces frais de production, autrement dit, il calcule faux. Par cons \acute{e} quent, en Angleterre, o \dot{u} le fermier calcule juste depuis plus de cent cinquante ans, il ne devrait pas exister de rente fonci \acute{e} re du tout. Il ne faudrait donc pas conclure comme Rodbertus le fait, que le fermier payer une rente parce que son taux de profit est plus \acute{e} lev \acute{e} que dans la manufacture, mais parce que, par suite d'un faux calcul, il se contente d'un taux de profit plus bas....Dans sa forme actuelle, la th \acute{e} orie de la rente de Rodbertus est certainement fautive, mais tout ce qu'on lui a oppos \acute{e} n'est que malentendu ou indique tout au plus que certains ph \acute{e} nom \acute{e} nes ne s'accordent pas \dot{a} premi \acute{e} re vue, avec la th \acute{e} orie de Ricardo. Or, ce n'est pas l \acute{a} un argument contre une th \acute{e} orie. En revanche les th \acute{e} ories positives qu'on oppose \dot{a} Ricardo sont mille fois plus erron \acute{e} es. Quelque pu \acute{e} riel que soit la solution positive de Rodbertus, elle renferme pourtant une tendance juste."
(Marx. Th \acute{e} ories sur la plus-value).

Rodbertus (1805-1875) était un gros propriétaire foncier poméranien, député et ministre de l'Instruction publique en Prusse dans les années 1848-50. Il était l'un des défenseurs du socialisme d'Etat et c'est notamment dans une polémique avec Von Kirchmann ("Lettres sociales") qu'il exposera sa théorie de la rente, accusant plus tard (tout comme le feront ses épigones) Marx de l'avoir "pillé sans le nommer".

Au cours des années 1884-85, au sein du parti social-démocrate allemand, les idées de Rodbertus connurent un regain de faveur, notamment dans les cercles d'intellectuels petit-bourgeois réformistes tels C.Schramm. Ce dernier, selon une vieille méthode, attaque le "dogmatisme" de la théorie de Marx, à laquelle il préfère la théorie de Rodbertus et la tactique de Lassalle. La contre-attaque des communistes fut immédiate, Kautsky répliquant dans la Neue Zeit, et Engels rédigeant une préface à l'édition allemande de "Misère de la philosophie" dans laquelle il démolit point par point la théorie de Rodbertus. D'emblée, Engels définit l'enjeu politique; et de la publication en Allemand du texte de 1847, et de sa propre préface :

"Le présent ouvrage (Misère de la philosophie -NDR) a pour l'Allemagne maintenant une importance que Marx n'a jamais prévue. Comment aurait-il pu savoir qu'en s'attaquant à Proudhon il frappait par là même l'idole des arrivistes d'aujourd'hui, Rodbertus qu'il ne connaissait même pas de nom." (Ed. Sociales p.26)

Quant aux exorbitantes prétentions de Rodbertus d'avoir été celui qui a inauguré la conception socialiste de la loi de la valeur, Engels les réduit à néant au moyen d'un bref exposé historique sur la formation de la théorie de la valeur.

Dans la mesure où toutes les conceptions socialistes de la valeur prennent pour base de départ la théorie de Ricardo, Rodbertus dans ses écrits de 1842, n'apporte rien de nouveau par rapport aux socialistes anglais tels que Bray, Hodgskins, Thompson, qui écrivaient dans les années 1820. Mais pour un propriétaire foncier poméranien, vingt ans de retard constituent encore un score honorable. Engels juge même le travail de Rodbertus important, tout en précisant que "ce n'était une découverte que pour l'Allemagne".

Mais 40 ans plus tard, les partisans de Rodbertus ne font que reprendre les "nouveautés" des socialistes petit-bourgeois anglais, qui, pour avoir compris la nature de la valeur, n'en espéraient pas moins, de manière complètement utopique, pouvoir maitriser celle-ci.

Ne comprenant pas la dialectique entre la valeur et les formes à travers lesquelles elle se réalise (cf. CouC N°4), ces socialistes souhaitent réaliser la loi de la valeur, en mesurant le prix de chaque marchandise directement par le travail qu'elle contient.

Engels relie historiquement l'apparition d'une telle conception théorique, à la ruine de la petite bourgeoisie, qui voit son travail constamment dévalorisé par le progrès des conditions de production de la grande industrie. Leur rêve est de faire reconnaître la détermination de la valeur par le temps de travail indépendamment des conditions sociales qui fondent cette détermination.

"Cette utopie a jeté des racines très profondes dans la pensée du petit bourgeois moderne -réel ou idéal- Ce qui le démontre, c'est qu'elle a déjà été, en 1831, systématiquement développée par John Gray, essayée pratiquement et répandue en Angleterre à cette époque, proclamée comme la vérité la plus récente en 1842, par Rodbertus en Allemagne et en 1846 par Proudhon en France, publiée encore en 1871 par Rodbertus comme solution de la question sociale et pour ainsi dire son testament social; et, en 1884, elle récolte l'adhésion de la clique qui s'efforce, sous le nom de Rodbertus, d'exploiter le socialisme d'Etat prussien."
(id. p.31)

Car si l'on peut mesurer l'incroyable prétention dont fait preuve Rodbertus en accusant Marx de l'avoir pillé, le ridicule de cette affirmation atteint toute son ampleur lorsque l'on se penche sur les moyens préconisés par Rodbertus pour réaliser son Utopie.

"Tous les grands utopistes de cette tendance, de Gray jusqu'à Proudhon, se tourmentent pour élaborer des mesures sociales qui doivent atteindre ce but. Ils cherchent au moins à résoudre la question économique par des voies économiques, grâce à l'action du possesseur des marchandises qui les échange. Pour Rodbertus c'est bien plus simple. En bon Prussien, il en appelle à l'Etat. Un décret du pouvoir public ordonne la réforme." (idem. p.33)

Chez Rodbertus, c'est l'Etat qui fixe par décret la valeur des produits, et la quantité à produire, à une unité près des différentes marchandises, selon un système de comptabilité qui ne peut être que juste, car comme le fait remarquer Engels, c'est "M.X., l'employé supérieur de la caisse de la dette publique en Poméranie, qui a revu le calcul et l'a trouvé juste."

On comprend que, compte tenu du vieux fonds lassalléen qui continuait à influencer toute une partie du socialisme allemand, et de l'attrance pour un socialisme d'Etat à la Bismarck, Kautsky et Engels durent prendre la plume pour chasser le fantôme de Rodbertus des limbes du socialisme allemand. Par un simple rappel de la chronologie, Engels écrase la ridicule prétention de Rodbertus à avoir été "pillé" par Marx : ce dernier "ne connaissait

de Rodbertus que les trois Sozialen Briefe (1) et celles-là mêmes en aucun cas avant 1858 ou 1859." (p.26). Et même sans connaître Rodbertus, Marx l'a critiqué à travers ses précurseurs : les socialistes anglais et Proudhon.

Pour conclure sur ce personnage, qui admet que les "dépenses improductives" de la société future inclueront le profit et la rente qui subsisteront; qui suppose par hypothèse le maintien d'un taux de plus-value de 200% , à partir duquel on calculera la part qui revient à l'ouvrier, laissons parler Engels :

"Pour l'époque où parut Zur Erkenntniss etc... de Rodbertus, c'était un livre certainement important. Poursuivre la théorie de Ricardo dans cette direction était un commencement qui promettait. Si, pour lui et pour l'Allemagne seuls, c'était une nouveauté, son travail en somme arrive à la même hauteur que ceux des meilleurs de ses précurseurs anglais. Mais ce n'était qu'un commencement dont la théorie ne pouvait espérer un réel profit que par un travail ultérieur, fondamental, critique. Ce développement s'arrête pourtant là, parceque, dès le début, on dirige le développement de Ricardo dans l'autre sens, dans le sens de l'Utopie. C'est perdre, dès lors, la condition de toute critique -l'indépendance- Rodbertus travailla alors avec un but préconçu, il devient un économiste tendancieux. Une fois saisi par son Utopie, il s'est interdit toute possibilité de progrès scientifique. A partir de 1842 jusqu'à sa mort, il tourne dans le même cercle, reproduit les mêmes idées, déjà exprimées ou indiquées dans ses précédents ouvrages, se sent méconnu, se trouve pillé, alors qu'il n'y avait rien à piller, et se refuse enfin, non sans intention, à à l'évidence qu'au fond il n'avait pourtant découvert que ce qui l'était déjà depuis longtemps." (idem. p.39)

Mais voyons plus en détail la théorie de la rente de Rodbertus.

Rodbertus pense que la valeur des marchandises est en proportion du travail dépensé à les produire. Il distingue deux grandes parties qui composent le revenu national : les produits bruts ou matières premières de l'agriculture, et les produits manufacturés de l'industrie. L'on peut voir ici que les pseudo-marxistes qui prétendent que la distinction entre le secteur I des schémas de reproduction (secteur des moyens de production) et le secteur II (secteur des moyens de consommation) recouvre la distinction entre agriculture et industrie, sont beaucoup plus des adeptes de Rodbertus que des défenseurs de l'orthodoxie révolutionnaire. Une partie du produit social, que Rodbertus appelle la rente, et qui correspond à notre concept de plus-value, est soustraite aux ouvriers par le capital et la propriété privée du sol (la rente foncière n'est qu'une partie de la rente en général), cette part va d'ailleurs croissant avec le progrès de

(1) Et donc pas son ouvrage principal paru en 1842 : "Zur Erkenntniss unserer staats-wirtschaftlichen Zustaende."

la productivité du travail, entraînant la baisse de la quote-part des salaires dans le revenu national. Rodbertus, qui de ce fait devient un des inspirateurs de la théorie de la sous-consommation voyait là la source des crises et il reprochera aux chefs du parti communiste d'avoir plagié cette théorie des crises.

Si bien évidemment (et nous reviendrons plus en détail sur ce point dans notre étude sur la crise, entamée dans les numéros 10 et 12 de CouC), Marx et Engels ne firent pas allégeance à une telle théorie (2), il n'en va pas de même du PCF, ni d'ailleurs du CCI. L'un voit ou voyait dans l'augmentation de la consommation populaire la panacée pour sortir la société de la crise (3), et, toutes proportions gardées l'autre, vautre dans les délices de la décadence, célébrant les mânes de Rosa Luxembourg, colporte des théories sans queue ni tête sur fond d'absence de débouchés pour la plus-value. Pour Rodbertus, le paupérisme n'est pas dû à l'improductivité de l'agriculture comme le pensait von Kirchmann. Rodbertus lui reproche ce "fantôme imaginé par Ricardo". La conception de la division du travail qu'a Rodbertus est une conception linéaire. Les industries situées en aval du processus productif utilisent comme matières premières les industries situées en amont, ce qui sur le plan de l'ensemble de la société signifie que l'industrie utilise comme matières premières les produits primaires de l'agriculture, laquelle n'achète pas de matières premières. D'après Rodbertus, la rente se répartit proportionnellement au produit brut et manufacturé. Or, c'est la portion de rente rapportée au fond d'entreprise des indus-

(2) Dans le livre II du Capital, Marx déclarait : "Dire que les marchandises sont invendables signifie simplement qu'elles n'ont pas trouvé d'acquéreurs capables de payer, donc de consommateurs solvables (que les marchandises soient achetées en vue de la consommation individuelle ou productive). Pour donner une apparence de justification plus profonde à cette tautologie, on prétend que la classe ouvrière reçoit une trop faible part de son propre produit et que l'on pourrait remédier à ce mal en lui accordant une plus grande part de ce produit, donc des salaires plus élevés. Mais il suffit de rappeler que les crises sont chaque fois préparées précisément par une période de hausse générale des salaires, où la classe ouvrière obtient effectivement une plus grande part de la fraction du produit annuel qui est destinée à la consommation. Du point de vue de ces chevaliers du "simple" bon sens, cette période devrait au contraire éloigner de la crise. Il semble donc que la production capitaliste implique des conditions qui ne dépendent point de la bonne ou de la mauvaise volonté, conditions qui ne permettent cette prospérité relative de la classe ouvrière que temporairement, et cela uniquement comme message d'une crise."

Et Engels d'ajouter en commentaire : "Avis aux éventuels adeptes de la théorie des crises de Rodbertus".

(3) Il tend désormais, depuis qu'il est au pouvoir, à se convertir de plus en plus à la "rigueur de gauche", distincte, bien sûr, de "l'austérité de droite".

tries de transformation et de transport qui détermine le taux de profit. Ce taux s'applique également à la sphère agricole laquelle n'incluant pas de matière premières dans son capital obtiendrait un tuax plus élevé, l'excédent de profit, le profit spécial peut alors se transformer en rente foncière et être accaparé par le propriétaire du sol.

Tout la théorie de Rodbertus repose sur une erreur de calcul admissible chez un paysan poméranien de l'époque mais qu'aucun fermier capitaliste ne fait. Dans l'agriculture, les matières premières (semences, fourrages...) existent et seul un paysan arriéré peut commettre l'erreur de ne pas les compter dans le capital avancé, dans la mesure où il ne les achète pas car il les a produits lui-même. Déjà les physiocrates au début de la deuxième moitié du XVIII^e Siècle prenaient en compte les matières premières dans le tableau économique (avances annuelles). Si le paysan fait des avances en nature égales au $\frac{1}{5}$ du capital total avancé, qui est égal à 150 F., un profit de 10% représentant donc 15 F. porterait la valeur du produit brut à 165 F. Si ce paysan a avancé lui-même en nature 30 F. et qu'il rapporte le profit aux 120 F. qu'il a dépensés à l'extérieur de son exploitation, le taux de profit serait alors de $12\frac{1}{2}$ %.

La différence entre les deux taux considérés pouvant être appropriée par le propriétaire foncier, celui-ci pourra obtenir 3F. soit la différence entre un profit de 15 et un taux de profit de 10% rapporté à 120 F. soit 12F.

Cependant ce profit spécial n'existe que dans l'imagination du paysan arriéré et il s'évanouit dès lors qu'on a affaire à un fermier capitaliste; c'est uniquement parceque le paysan se trompe dans l'évaluation du capital avancé qu'il peut faire apparaître une rente.

Marx a mis en évidence 6 absurdités qui se dégagent de la théorie de Rodbertus.

1°/ Rodbertus suppose que la plus-value est proportionnelle à la valeur des marchandises qui la contiennent. Or si les capitaux sont égaux il peut y avoir un taux de plus-value différent ou un rapport entre le capital constant et le capital variable différent même si le taux de plus-value est le même. Deux marchandises, l'une d'une valeur de 100 et l'autre de 120 peuvent être le produit de deux capitaux de même valeur : $60 c + 20 v$ avec un taux de plus-value différent de 100% dans un cas et de 200% dans l'autre, ou le produit de capitaux de composition différente avec $60 c + 20 v$ et $40 c + 40 v$, avec un taux de plus-value identique de 100%. Dans chaque cas il n'y a aucune proportionnalité entre la valeur et la plus-value $20/100$ contre $40/120$ soit $1/5$ pour $1/3$ dans les deux cas.

2°/ Rodbertus affirme que les marchandises se vendent à leur valeur et suppose en même temps l'existence d'un taux général de profit. Or, pour que celui-ci soit possible il faut que les valeurs des marchandises soient transformées en prix de production. En effet avec la phase de soumission réelle du travail au capital s'impose la tendance à l'égalisation des taux de profit et la formation d'un taux général de profit si bien que les marchandises ne sont plus vendues à leur valeur mais à un prix de production distinct de la valeur et égal au coût de production + le profit moyen, qui rapporté au capital avancé est égal au taux général de profit qu'il contribue à former.

3°/ Rodbertus ne tient pas compte de la valeur des matières premières qui entrent dans la production agricole. Il est tout à fait faux de considérer qu'il n'existe pas de telles matières premières (semences etc...) lesquelles entrent dans le capital constant avancé et sont évaluées en argent dès que l'agriculture est soumise à la production capitaliste, dès qu'elle produit de manière généralisée pour le marché et non pour sa propre consommation. Bien entendu cette évaluation est réalisée par le fermier capitaliste aussi bien dans le cas où il achète des matières premières que dans celui où il les produit lui-même.

Si à partir de là on reprend l'hypothèse erronée de Rodbertus selon laquelle les plus-values sont proportionnelles aux valeurs, il ne sera pas possible de faire apparaître une différence qualitative entre le taux de profit de l'agriculture et celui de l'industrie. D'autre part, Rodbertus, tout en accordant à la production agricole le taux de profit moyen, ne la fait pas participer à l'établissement du taux général de profit, sans pour autant justifier son attitude alors qu'il s'agit pourtant d'une hypothèse vitale pour sa théorie. Sans cette différence entre le taux de profit industriel et le taux de profit agricole, et donc sans l'hypothèse que le taux de profit industriel détermine le taux de profit agricole, Rodbertus ne pourrait pas faire apparaître une rente foncière dans la sphère agricole, et donc fonder sa théorie.

4°/ Nous l'avons vu, Rodbertus affirme que la grandeur de la plus-value est proportionnelle à la valeur des marchandises. Si nous détaillons un peu mieux sa théorie, nous constatons qu'il fait dépendre la grandeur de la plus-value du travail immédiat auquel il ajoute le travail pour remplacer les machines usées. Non seulement il est faux que la grandeur de la plus-value dépende du capital fixe dépensé, car elle n'est issue que du travail vivant, mais de plus Rodbertus est illogique car tout en cherchant à tenir compte du capital fixe, il essaye de retirer la valeur des matières premières pour déterminer la grandeur de la plus-value. Là aussi Rodbertus commet cette erreur pour pouvoir fonder son point de vue.

5°/ Si Rodbertus est conséquent avec lui-même quand il estime que pour l'industrie les matières premières doivent être prises en compte parcequ'elles sont fournies par une branche de production extérieure, il devrait du même coup admettre que dans l'agriculture il faut tenir compte des machines, des bâtiments etc... qui eux aussi proviennent d'une sphère productive extérieure à l'agriculture. Il devrait donc conclure que dans l'industrie n'entre que du salaire et des matières premières, le capital fixe étant produit par l'industrie, tandis que dans l'agriculture il ne faudrait compter que le salaire et le capital fixe, les matières premières étant le produit de l'agriculture.

6°/ Dernière inconséquence de Rodbertus : d'une part il affirme que dans l'agriculture il n'y a pas de matières premières, ce qui est faux, et d'autre part il ne voit pas que par contre ce phénomène est bien réel pour certaines sphères industrielles comme l'industrie extractive ou l'industrie des transports.

3. LA RENTE ABSOLUE.

Le seul intérêt de Rodbertus c'est qu'il a pressenti la différence entre la plus-value et sa forme spéciale : le profit. Cependant il ne l'entrevoit qu'à l'occasion d'un problème bien déterminé : la rente foncière; aussi ne cherche-t-il pas à établir la loi générale qui lui aurait permis de donner une interprétation correcte de la rente.

Pour qu'une rente absolue apparaisse sans violer la loi de la valeur, il faudrait pouvoir montrer que dans l'agriculture la valeur est supérieure au prix de production et que le profit obtenu dans cette sphère, s'il était approprié par cette branche au lieu de participer à l'établissement du taux général de profit, dépasse ce taux et est à même de donner une rente.

Pour déterminer si le taux de profit d'une branche particulière est supérieur au taux général de profit, il faut -pour un taux de plus-value identique- (avec une même longueur de la journée de travail) prendre en compte quatre facteurs :

- 1°) Le rapport entre capital constant et capital variable.
- 2°) Le rapport entre capital fixe et capital circulant.
- 3°) Le rapport entre période de production et période de travail.
- 4°) Le rapport entre temps de production et temps de circulation.

Sur ces deux derniers points l'agriculture est défavorisée par rapport à l'industrie prise comme un tout. "La différence entre le temps de production et le temps de travail est surtout manifeste dans l'agriculture. Dans nos climats tempérés le blé se récolte une fois l'an. La durée plus ou moins longue de la période de production (9 mois, en moyenne, pour les champs emblavés avant l'hiver) dépend elle même de l'alternance des bonnes et des mauvaises années; on ne peut donc ni la prévoir ni la contrôler avec précision comme dans l'industrie proprement dite." Dans la mesure où la période de travail est limitée, l'agriculture capitaliste est relativement défavorisée quant à la masse de la plus-value qu'elle peut extraire de la classe ouvrière (1).

D'autre part, du fait de la durée relativement élevée du procès de production lié en général au cycle annuel des spéculations, les avances que doivent consentir les capitalistes sont relativement plus élevées, ils ne peuvent compter sur la réalisation de la plus-value qu'au bout d'un an au minimum si le produit est immédiatement vendu. Sous cet aspect l'agriculture est également défavorisée par rapport à la moyenne de l'industrie.

Si donc, sur tous ces plans, l'agriculture est désavantagée par rapport à l'industrie, il faut, pour qu'elle puisse avoir un taux de profit plus élevé que dans l'industrie, que la composition organique du capital y soit plus basse, de façon non seulement à compenser mais même à renverser le déséquilibre que les autres facteurs instituent. Si cette composition organique est plus basse cela ne provient pas tellement d'une différence dans la

technique qui impliquerait de légères différences dans la composition valeur entre l'agriculture et l'industrie. Cette composition organique plus basse traduit plutôt un véritable retard de l'agriculture sur l'industrie, un retard du développement des forces productives dans la sphère agricole qui a pour conséquence un développement moins grand de l'agriculture par rapport à l'industrie. Ce retard a des causes historiques, économiques et sociales.

" Dans l'ensemble il faut supposer que dans le mode de production primitif précapitaliste, l'agriculture est plus productive que l'industrie, parceque la nature y coopère, faisant office de machine et d'organisme alors que dans l'industrie les forces naturelles ne sont encore remplacées, à peu près exclusivement que par la force humaine (comme dans l'industrie artisanale etc...), dans la phase de développement impétueux de la production capitaliste, la productivité de l'industrie se développe de manière accélérée par rapport à l'agriculture, bien que son développement présuppose que dans l'agriculture, des variations importantes du rapport capital constant-capital variable se soient déjà produites c'est-à-dire qu'une masse de gens ait été chassée de l'agriculture. Ensuite la productivité progresse dans les deux domaines, mais d'un pas inégal. Toutefois, à une certaine apogée de l'industrie, la disproportion doit nécessairement diminuer, c'est-à-dire la productivité de l'agriculture augmenter plus vite que celle de l'industrie. Cela implique 1°) le remplacement du fermier paresseux par le business man, le capitaliste fermier, la transformation des cultivateurs en salariés purs et simples, la pratique de l'agriculture à une grande échelle donc avec concentration de capitaux 2°) mais surtout la base proprement scientifique de la grande industrie, la mécanique qui en un certain sens était achevée au 18^e siècle. C'est seulement dans les dernières décennies plus précisément que se développent les sciences qui fournissent directement à un haut degré des bases spécifiques aussi bien à l'agriculture qu'à l'industrie, la chimie, la géologie, la physiologie."

(Marx. TSPL. t.2 pp.116-117. 1862)

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le faire remarquer, avant le MPC, le prix des produits agricoles était relativement meilleur marché que celui des produits industriels dans la mesure où la terre joue le rôle d'une machine, et donc favorise le progrès de la productivité du travail. Avec la phase de soumission formelle du travail au capital, le mode de détermination du prix des produits agricoles change puisque c'est sur le plus mauvais terrain qu'il se forme, tandis qu'en concentrant les moyens de production, mais sans changement du procès de travail, la production industrielle connaît un saut qualitatif dans le niveau de la productivité du travail. Avec le développement de la phase de soumission réelle, alors que la propriété foncière est transformée par l'action du capital, l'écart se creuse entre l'agriculture et l'industrie, ce n'est que lorsque la soumission réelle est déjà bien implantée dans l'industrie que l'on peut envisager que l'agriculture puisse combler une partie de son retard.

Ce retard n'est donc pas -bien au contraire- un des fondements de l'impérialisme, comme l'affirmait Lénine :

"Certes, si le capitalisme pouvait développer l'agriculture qui, aujourd'hui, retarde partout terriblement sur l'industrie, s'il pouvait élever le niveau de vie des masses populaires qui, en dépit d'un progrès technique vertigineux, demeurent partout grevées par la sous-alimentation et l'indigence, il ne saurait être question d'un excédent de capitaux. Les critiques petit-bourgeois du capitalisme servent à tout propos cet "argument". Mais alors le capitalisme ne serait pas le capitalisme, car l'inégalité de son développement et la sous-alimentation des masses sont les conditions et les prémisses fondamentales, inévitables, de ce mode de production. Tant que le capitalisme reste le capitalisme, l'excédent de capitaux est consacré, non pas à élever le niveau de vie des masses dans un pays donné, car il en résulterait une diminution des profits pour les capitalistes, mais à augmenter ces profits ces profits par l'exportation de capitaux à l'étranger, dans les pays sous-développés. Les profits y sont habituellement élevés, car les capitaux y sont peu nombreux, le prix de la terre relativement bas, les salaires de même, les matières premières à bon marché. Les possibilités d'exportation de capitaux proviennent de ce qu'un certain nombre de pays attardés sont d'ores et déjà entraînés dans l'engrenage du capitalisme mondial, que de grandes lignes de chemin de fer y ont été construites ou sont en voie de construction, que les conditions élémentaires du développement industriel s'y trouvent réunies etc... La nécessité de l'exportation des capitaux est due à la "maturité excessive" du capitalisme dans certains pays, où (l'agriculture étant arriérée et les masses misérables) les placements "avantageux" font défaut au capital."

(Lénine. L'impérialisme. ES; p.86-87)

Ce n'est pas parcequ'ils ne peuvent pas être investis dans l'agriculture que les capitaux s'internationalisent. Durant le 20^e siècle et tout particulièrement depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'agriculture a été, en termes relatifs le plus important champ d'accumulation du capital, c'est celui qui a connu le progrès le plus rapide, assurant le rattrapage d'une partie du retard relatif de l'agriculture sur l'industrie. Cela s'est traduit entre autres par l'abaissement du prix relatif des produits agricoles par rapport aux prix industriels. Ce rattrapage ne signifie pas pour autant que désormais le prix des produits agricoles soit relativement inférieur au prix des produits agricoles, il signifie que l'écart relatif entre les deux est moindre.

La condamnation historique prononcée par le programme communiste à l'encontre du MPC est de toutes façons sans équivoque lorsqu'il fait sa démonstration en prenant en compte un même niveau de productivité entre l'agriculture et l'industrie. En supposant une stricte égalité dans le développement des forces productives de l'agriculture et de l'industrie, le programme communiste démontre que le prix des produits agricoles est relativement plus élevé que le prix des produits industriels dans la mesure où le prix des produits agrico-

les se forme sur la base des conditions de production les plus mauvaises alors qu'il se forme sur la base des conditions de production moyennes dans l'industrie.

Si, de plus, l'on fait intervenir l'existence de la propriété foncière (mais l'on peut envisager une production capitaliste sans propriété privée du sol) il n'est pas possible que l'agriculture soit au même niveau de productivité que l'industrie, la propriété foncière y fait obstacle et vit de la différence de productivité qu'elle contribue à créer. De ce fait l'existence de la propriété foncière entraînerait également un renchérissement des produits agricoles. Son abolition pourrait faciliter le développement du MPC dans l'agriculture et donc favoriser le rattrapage par rapport à l'industrie, mais il ne pourrait pas s'affranchir de la tare congénitale qui engendre la création d'un surprofit qui se transforme en rente différentielle.

En tout état de cause, il appartient à la statistique de mesurer l'écart relatif entre la composition organique du capital dans l'industrie et la composition organique du capital dans l'agriculture.

Si, en général, la statistique bourgeoise ne se montre pas particulièrement apte à mettre en lumière les phénomènes propres à la production capitaliste, il existe en outre un enjeu théorique considérable derrière le simple fait de constater l'existence ou non d'une composition organique plus basse dans l'agriculture, et cela fait qu'il est très difficile de se faire une idée précise du véritable écart. S'il est bien un domaine dans lequel la bourgeoisie et le révisionnisme luttent pied à pied contre le programme communiste, c'est bien celui de la question agraire, et cela a des répercussions toutes particulières dans le cadre de l'analyse statistique. L'on peut cependant parvenir à établir que la théorie communiste a bien raison lorsqu'elle affirme que la composition organique du capital est plus basse dans la sphère agricole que dans la sphère industrielle. (1) Lorsque nous disons "dans la sphère agricole", il faut pour être exact (et nous retrouvons là la théorie essentielle, que nous avons exposée et défendue dans notre numéro 6, celle de l'aliment de base), considérer en fait la composition du capital non pas dans l'agriculture en général, mais dans la principale production végétale qui constitue l'aliment de base de la population: le blé en Europe, le riz en Asie etc... De ce fait, il peut arriver que la composition organique du capital soit par exemple plus élevée dans l'élevage que dans bon nombre de branches de l'industrie, voire que l'agriculture dans son ensemble paraisse relativement plus proche de l'industrie du fait de la forte proportion de la production animale dans la production agricole totale par exemple; il n'en demeure pas moins que la composition organique dans le secteur de l'aliment de base est plus basse que dans l'industrie. Il s'ensuit un taux de profit plus élevé dans l'agriculture que dans l'industrie.

" Contre l'affirmation que le capital agricole met proportionnellement plus de travail vivant en oeuvre que le capital moyen non agricole, on pourrait invoquer le fait que, dans l'élevage à grande échelle, par exemple, la masse de la force de travail employée est très faible comparée au capital constant représenté par le bétail même. Cependant dans notre analyse de la rente nous considérons comme déterminante la partie du capital agricole qui produit la principale denrée végétale constituant la subsistance de base des peuples civilisés. L'un

des mérites d'Adam Smith est précisément d'avoir démontré que le prix n'était pas du tout déterminé de la même façon dans l'élevage et en général, pour les investissements dans les terres qui ne produisent pas les subsistances essentielles (blé etc....). Ramsay a noté justement que, la rente de la terre à blé entrant dans la fixation du prix du bétail, ce prix est artificiellement accru par la rente, expression économique de la propriété foncière bref, par la propriété foncière."

(Marx. Capital p.1378 t.2 Oeuvres)

Cependant, même s'il est établi que la composition organique est plus basse dans l'agriculture que dans l'industrie, il n'en résulte pas pour autant nécessairement un surprofit. Pour que celui-ci puisse se constituer il faut qu'il n'y ait pas formation d'un taux général de profit, ou plus exactement que le secteur considéré ne participe pas à la formation du taux général de profit. Dans ce cas il reste à établir quelle cause peut empêcher la transformation des valeurs en prix de production.

Il est bien entendu considéré que la composition organique plus basse dans l'agriculture n'est pas le fruit du hasard et par conséquent n'est pas susceptible d'être remise en cause d'un moment à l'autre, que ce soit par un renchérissement des matières premières ou tout autre facteur. Cette différence de composition organique indique une différence entre la productivité du travail agricole et la productivité du travail industriel, et donc exprime l'existence d'un retard de l'agriculture sur l'industrie.

La cause qui va permettre de créer un surprofit et de le convertir en rente, c'est l'action de la propriété foncière elle-même. C'est le monopole de la propriété foncière, en prenant pied sur la base économique que nous venons de décrire, et qu'elle contribue à créer, qui engendre la rente absolue. Pour le fermier capitaliste l'obtention du profit moyen est un critère suffisant pour qu'il se décide à investir des capitaux sur un terrain, par contre le propriétaire foncier ne consentira à lui céder ce terrain que si le capitaliste lui paie une rente. En exigeant cette rente, la propriété foncière crée une barrière au libre investissement dans l'agriculture et met aussi un obstacle à sa pénétration. En entravant cette libre égalisation la propriété foncière favorise la vente des produits agricoles à un prix de marché qui oscille autour de la valeur des marchandises et non autour de leur prix de production

Note de la page 19

(1) Selon une étude réalisée en 1972 et basée sur les statistiques des bénéficiaires industriels et commerciaux dans lesquelles sont reprises les entreprises agricoles les plus importantes, le capital avancé par actif est le suivant :

Culture	:	37.000	FR.
Production animale	:	62.000	FR.
Industrie	:	51.000	FR.

tel qu'il devrait résulter s'il existait un libre investissement des capitaux dans l'agriculture, si le monopole de la propriété foncière ne mettait pas obstacle à l'égalisation des taux de profit et donc à la conversion des valeurs au prix de production. Nous pouvons ici faire la liaison entre la rente différentielle, et plus particulièrement la rente différentielle II, et la rente absolue. La rente différentielle II suppose nous l'avons vu, l'accumulation du capital sur un même terrain, la concentration du capital. S'il n'y avait pas propriété foncière de la terre, cette accumulation n'aurait aucune entrave, aucun obstacle n'étant dressé devant le libre investissement du capital dans l'agriculture. La productivité du travail pourraient, si les conditions techniques étaient réunies progresser d'un même pas que dans l'industrie. Nous avons vu dans le N°10 que les capitalistes et les propriétaires fonciers s'opposent sur la durée du bail. Pendant toute celle-ci le fermier peut investir le capital et cet investissement sera d'autant plus important que le capitaliste est sûr de pouvoir bénéficier pleinement de son investissement; cela suppose qu'il obtienne un bail d'une durée la plus grande possible de telle manière qu'il puisse récupérer l'intégralité du capital fixe. qu'il pourrait incorporer à la terre. Pendant toute la durée du bail les capitalistes profitent de leur investissement et des surprofits qu'ils rapportent, la propriété foncière ne pouvant pas s'en emparer. Par contre le propriétaire foncier, s'il limite la durée

du bail au temps le plus court possible, peut, à la fin du bail, récupérer le capital qui resterait investi dans la terre. En s'emparant de ce capital le propriétaire foncier pourra augmenter la rente foncière en disposant d'un terrain bonifié. Si le rapport des forces est en faveur de la propriété foncière, la durée du bail sera courte et dissuadera les fermiers capitalistes d'entreprendre des travaux d'engorgement pour bonifier le sol étant donné qu'ils ne sont pas assurés de récupérer leur mise de fonds avant la fin du bail.

Nous avons vu dans le N°10 que la propriété foncière avait tout intérêt à ce que le développement du MPC soit inégal; elle a également tout intérêt à freiner le développement général du MPC dans la mesure où ce retard se traduit par une rente absolue dont l'importance sera en liaison avec le degré d'arriération de l'agriculture. En limitant la durée du bail le propriétaire foncier freine d'autant le développement du capital dans l'agriculture, il maintient aussi voire renforce la base économique qui lui permettra si les conditions du marché sont normales de s'approprier la rente absolue, tout en pouvant exiger une rente différentielle plus conséquente si il est parvenu à accaparer une partie du capital investie dans et sur le sol.

Le monopole de la propriété foncière est donc à même de créer une rente en empêchant l'égalisation des taux de profit, en empêchant le capital de la sphère agricole de participer librement à la formation du taux général de profit. En favorisant la vente des produits agricoles au-dessus de leur prix de production et donc à un prix de marché qui fluctue en fonction des conditions du marché autour de la valeur du produit, la propriété foncière peut accaparer une rente qu'elle a contribué à créer. Cette rente est égale à la différence entre la valeur du produit agricole et le prix de production (c'est-à-dire le coût de production + le profit moyen dont le taux est égal au taux de profit tel qu'il résulte dans l'industrie). Ce surprofit peut être transformé en rente absolue que s'approprie la propriété foncière.

"L'essence de la rente absolue consiste en ceci : pour un même taux de plus-value ou un même degré d'exploitation, des capitaux d'égale grandeur dans différents secteurs de la production procurent des masses différentes de plus-value suivant les différences dans leur composition moyenne. Dans l'industrie, il y a égalisation de ces différences de plus-value et formation d'un profit moyen uniformément réparti entre les divers capitaux comme entre autant de parties aliquotes du capital social. Dans l'agriculture ou dans l'industrie extractive, c'est-à-dire dans les productions qui ont besoin de fonds de terre, la propriété foncière empêche cette péréquation des capitaux investis dans le sol et capte une partie de la plus-value qui, autrement, entrerait dans le profit moyen issu de cette péréquation. La rente représente alors une partie de la valeur et plus spécialement de la valeur contenue dans les marchandises qui, au lieu de revenir à la classe capitaliste qui l'a extraite des ouvriers, est extraite des capitalistes par les propriétaires fonciers auxquels elle échoit exclusivement. Il est sous-entendu ici que le capital agricole met en oeuvre plus de travail qu'une fraction égale de capital non agricole. L'ampleur de l'écart, voire son existence tout court, dépend du développement de l'agriculture par rapport à l'industrie. Cette différence va nécessairement en diminuant à mesure que l'agriculture progresse, à moins que la proportion dans laquelle la partie variable du capital diminue par rapport à la partie constante ne soit plus importante pour le capital industriel que pour le capital agricole." (Marx. Capital Livre III 6, XXIII Pléiade t.2 p.1382)

Supposons que dans l'industrie le capital avancé se décompose ainsi $85\ c + 15\ v$ c'est-à-dire 85 de capital constant et 15 de capital variable. La composition organique c/v est égale à $85/15 = 5\frac{2}{3}$.

En admettant un taux de plus-value de 100% nous obtenons un prix de production de $85 + 15 + 15 = 115$. Si maintenant nous considérons que le capital avancé dans l'agriculture est composé de 75 de capital constant et 25 de capital variable c'est-à-dire que la composition organique est de 3, la valeur du produit agricole sera pour un taux de plus-value de 100% égale à $75 + 25 + 25 = 125$. Si partout il y avait libre investissement du capital, si le monopole de la propriété foncière n'existait pas il y aurait formation, entre tous les secteurs, aussi bien de l'industrie que de l'agriculture, d'un taux général de profit qui dans notre exemple serait de 20% ($25 + 15 / 100 + 100$). Dans ce cas le prix de production du produit industriel serait de $100 + 20 = 120$ et celui du produit agricole également de 120. Chaque secteur obtiendrait un taux de profit moyen égal au taux général de profit et il y aurait une conversion générale des valeurs en prix de production. Par contre lorsque existe le monopole de la propriété foncière, celui-ci empêche la péréquation des taux de profit et la plus-value produite

dans l'agriculture ne participe pas à la formation du taux général de profit. Dans ce cas le produit agricole se vend à sa valeur soit 125. Comme le taux général de profit est désormais de 15%, si le capitaliste de l'agriculture obtient ce taux de profit il reste un surprofit de 10 qui constitue la rente absolue qu'empêche le pro-

priétaire foncier. Par conséquent les capitalistes de l'industrie comme les capitalistes de l'agriculture obtiennent le taux de profit moyen qui, du fait de la non péréquation des taux de profit s'élève maintenant à 15% et est égal en valeur absolue à 15 tandis que les propriétaires fonciers accaparent une rente absolue de 10% soit 10 en valeur absolue.

Sur le plus mauvais terrain le propriétaire foncier obtient la rente absolue et aucune rente différentielle. Sur le terrain de qualité supérieure les propriétaires fonciers obtiennent une rente égale à la rente absolue plus une rente différentielle qui croit avec la qualité des terres. L'on pourrait avoir ainsi le tableau suivant :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Terres	Sup. ha.	Produit		Cap. avancé.	Profit. Total	Prof. capit. agric.	Rente totale (9+10)	Rente absolue	Rente différent.	
		F.	Qx							
A	1	100	25	80	20	10	10	10	-	
B	1	120	30	80	40	10	30	10	20	
C	1	140	35	80	60	10	50	10	40	
D	1	160	40	80	80	10	70	10	60	
Tot.	4	520	130	320	200	40	160	40	120	

Sur chaque terrain, du plus pauvre A au plus riche D des masses égales de capital ont été investies, le profit sur le capital avancé est égal à 12.5% soit 10. Ce taux est le taux général de profit qui s'établit dans la société. La sphère agricole du fait de la barrière que dresse la propriété foncière au libre investissement du capital ne participe pas à l'établissement de ce taux qui sinon serait plus élevé. La différence entre la valeur du produit agricole et le coût de production augmenté du profit moyen constitue la rente absolue qui s'élève dans notre exemple à 10. La rente différentielle n'existe pas sur le terrain A, le plus mauvais terrain, elle commence sur les terres de qualité supérieure B, C et D, et vient s'ajouter à la rente absolue pour constituer la rente globale que s'approprie le propriétaire foncier. La rente absolue est la même pour chaque terre dans la mesure où le capital avancé à l'hectare demeure le même, par contre la rente différentielle croit avec la qualité des terres. C'est sur le plus mauvais terrain que se détermine la valeur du produit agricole; sa valeur est de 100 F. pour un rendement de 25 quintaux à l'hectare. La valeur du quintal est donc de 4F. Le produit s'élève donc à 30 quintaux et 120 F. sur la terre B et 35 quintaux et 140 F. sur la terre C, 40 quintaux et 160 F. sur la terre la meilleure, la terre D.

Cette rente différentielle provient de la différence entre la valeur individuelle du produit agricole sur la terre considérée et la valeur sociale du produit agricole qui est déterminée sur la base des conditions de production les plus mauvaises en l'occurrence celles de la terre A. La rente absolue totale s'élève donc à 40F, l'ensemble de la rente différentielle à 120F., la rente globale s'élevant à 160F.

4. L'OFFENSIVE REVISIONNISTE ET BOURGEOISE CONTRE LE PROGRAMME COMMUNISTE.

S'il est bien un domaine où la bourgeoisie n'a pas désarmé dans son combat acharné contre la théorie du prolétariat c'est bien celui de la question agraire. La lutte est à ce point aigue que les représentants de la bourgeoisie se sentent suffisamment forts pour se battre pied à pied sur tous les points. Que ce soit la prétendue absence de progression du capitalisme dans l'agriculture, la prétendue absence de concentration et de centralisation du capital, la prétendue supériorité de la petite exploitation sur la grande, partout la lutte féroce pour abattre le programme communiste se poursuit. Le parti communiste, que ce soit par l'intermédiaire de Kautsky qui publia en 1899 la question agraire (1) ou de Lénine, combattit le révisionnisme aussi bien des David ou des Boulgakov qui prétendaient réhabiliter des vieilleries théoriques comme la loi des rendements décroissants, ou un Martov qui cherchait à pourfendre la théorie de la rente absolue. 80 ans plus tard, alors que le rapport de forces général est complètement en défaveur du parti communiste, l'assaut bourgeois et révisionniste contre la théorie révolutionnaire se poursuit sans désespérer, la critique en coupe réglée des théories de Marx sur la rente constitue toujours l'un des exercices favoris des idéologues bourgeois, nourris de l'exploitation du prolétariat, afin de jeter une couche de terre toujours plus épaisse sur la tombe où est enterré le prolétariat révolutionnaire. Mais là où la bourgeoisie le croit mort ou du moins l'espère mort, le parti communiste le sait seulement en catalepsie et les convulsions grandissantes de la production capitaliste, en favorisant toujours plus le tombeau, finiront par réveiller et remettre au grand jour ce protagoniste essentiel du monde moderne.

4.1. UNICITE DE LA RENTE ABSOLUE.

La théorie communiste de la rente absolue est particulièrement combattue par la contre-révolution. Rappelons que cette théorie n'a jamais été publiée du vivant de Marx et que ce n'est qu'après sa mort qu'Engels puis Kautsky ont édité l'un le livre III qui contient des développements sur la rente différentielle et un exposé sur la rente absolue l'autre le livre IV du capital, connu également sous le titre "Théorie sur la plus-value ou Histoire des doctrines économiques", qui constituent des brouillons dans lesquels Marx développe notamment les théories sur la rente absolue et sur la rente différentielle.

(1) Ouvrage dont Lénine disait : "Ce livre constitue après le livre III du Capital, l'évènement le plus remarquable de la littérature économique moderne." (in. Oeuvres t.4 pp.105-163)

Marx, nous l'avons déjà dit, faisait souvent de petites erreurs de calcul, et dans les brouillons ce genre d'erreurs est particulièrement évident; nous verrons dans notre étude sur les crises qu'il n'en faut pas plus au révisionnisme pour essayer de faire une brèche dans l'édifice théorique communiste.

Encore plus insidieuse et malhonnête est la démarche d'universitaires en mal de découvertes scientifiques, qui tentent de faire passer pour des considérations générales des conclusions tirées d'exemples très particuliers. Tel est le cas de Mr. H. Le Floch, encensé par ailleurs par notre "marxologue" Rubel, qui le considère comme un des plus éminents commentateurs de la théorie de la rente de Marx et qui déplore que la bourgeoisie ne puise pas assez d'arguments dans cette "oeuvre" qui s'abîme sur les rayons poussiéreux des bibliothèques. Notons pour l'anecdote que l'autre n'est pas chien, car lors de la publication d'une partie des oeuvres de Marx dans la Pléiade, notre universitaire a comme on dit renvoyé l'ascenseur, ou l'encensoir en célébrant dans les journaux l'édition Rubel, lequel n'a pourtant pas hésité à écarter le précieux travail d'Engels pour expliciter les brouillons de Marx sur la théorie de la rente (mais sans doute tous ces gens gagnent à ce que tout reste obscur).

Avant de commencer son analyse de la rente absolue, Marx prend soin de préciser que l'hypothèse de l'existence ou de la non-existence de celle-ci n'entâche en rien les résultats de sa recherche sur la rente différentielle. Que la rente absolue soit ou non fondée théoriquement ne remet pas en soi en cause la théorie de la rente différentielle; elles constituent deux éléments indépendants quant à leur justification théorique et nous avons même vu que la théorie admet que l'une existe sans l'autre, plus précisément que la rente absolue peut disparaître tandis que se maintient toujours la rente différentielle. Pour bien fonder ce qu'il affirme, Marx fait le raisonnement que nous exposons ci-dessous et qui tout en constituant un exemple très particulier paraît revêtir la forme d'une démonstration de portée générale. Mais là où le militant communiste cherche, à partir d'un matériau semi-élaboré, à renforcer la totalité du programme communiste en y intégrant l'exemple particulier, le savant bourgeois cherche à découvrir des contradictions dans l'oeuvre communiste et à défendre l'idéologie du capital. Le raisonnement de Marx est le suivant :

Si P est le prix de production réglant le prix de marché, il coïncide avec le prix de production individuel sur le terrain A. Sur B le prix de production est P' . P' est inférieur à P car le terrain B est supposé être de meilleure qualité.

Appelons d la différence entre P et P' . Celle-ci représente le surprofit du fermier exploitant le terrain B et pourra être convertie en rente foncière. Si P'' est le prix individuel de production sur le terrain C et que la différence entre P et P'' est égale à $2d$, C représente la rente différentielle. Il en va de même sur D où le prix de production est P''' et où la différence entre P''' et P est égale à $3d$ et constitue la rente différentielle.

A partir du moment où l'on prend en considération la rente absolue l'on ajoute un excédent r au prix de production, si bien que la valeur du produit agricole est égale à $P + r$ et permet le paiement d'une rente absolue au propriétaire foncier. En ajoutant cet

excédent à chacun des prix de production Marx obtient la valeur individuelle sur chaque terrain soit : $P' + r$ sur le terrain B, $P'' + r$ sur le terrain C et $P''' + r$ sur le terrain D. Si, désormais, l'on recalcule la différence entre la valeur qui règle le prix de marché, celle du terrain A et les valeurs individuelles sur les autres terres l'on obtient le même différence que précédemment. Sur le terrain B la différence est égale à $(P + r) - (P'' + r) = 2d$, et sur le terrain D à $(P + r) - (P''' + r) = 3d$.

La rente différentielle semble donc identique avec ou sans l'existence de la rente absolue et Marx en conclut que "la rente différentielle resterait donc la même". Mais l'exemple de Marx repose sur des conditions particulières. Le prix de production individuel (P) se calcule en divisant le prix de production global sur chaque terrain par le nombre de quintaux produits par ceux-ci.

Par conséquent en appelant K le prix de production total et Q le nombre de quintaux produits sur le terrain A, Q' sur B, Q'' sur C et Q''' sur D l'on obtient $P = \frac{K}{Q}$; $P' = \frac{K}{Q'}$; $P'' = \frac{K}{Q''}$; et

$P''' = \frac{K}{Q'''}$. Le prix de production global (K) est le même sur chaque terrain puisque pour étudier la rente différentielle il faut comparer des capitaux égaux sur des surfaces égales engendrant des produits inégaux. Si l'on ajoute au prix de production individuel un excédent r tel que le prix de production réglant le prix de marché devienne $P + r$, il faut ajouter au prix de production global un excédent R tel que $P + r = \frac{K}{Q} + \frac{R}{Q}$. Quant à P' il ne s'accroîtra d'un excédent r que si $\frac{K'}{Q'}$ s'accroît d'un excédent $\frac{R'}{Q'}$.

r sera égal à $\frac{R}{Q}$ sur le terrain A et à $\frac{R'}{Q'}$ pour le terrain B.

De même il sera égal à $\frac{R''}{Q''}$ sur le terrain C et à $\frac{R'''}{Q'''}$ sur le terrain D. Or comme par définition Q, Q', Q'', Q''' sont différents; R, R', R'', R''' sont également différents.

Par conséquent là où nous avons un prix de production global identique et égal à K nous obtenons maintenant un prix de production global différent égal à $K + R$ sur le terrain A, à $K + R'$ sur le terrain B, $K + R''$ sur le terrain C etc....

En conséquence il n'est pas possible d'effectuer une comparaison dans la mesure où nous avons à faire à des capitaux inégaux.

Si la rente différentielle demeure la même, c'est que nous avons à faire ici à un cas très particulier où tout se passe comme si un accroissement du capital se traduisait par des productivités qui décroissent au fur et à mesure que la qualité des terrains augmente. La rente demeure la même parceque la hiérarchie des fertilités relatives s'est resserrée tandis que la valeur du produit augmente, compensant exactement ce rétrécissement. Il est également bien clair qu'il s'agit d'un exemple particulier dans la mesure où Marx postule des différences de fertilité proportionnelles entre les terrains ($d, 2d, 3d$). En conséquence on ne saurait donner à la remarque de Marx selon laquelle la rente différentielle demeurerait la même, la valeur d'un principe général.

Or M. Le Floch, avec une outrecuidance sans limite, s'en empare comme d'une grande vérité pour en faire une machine de guerre contre la théorie de la rente et se livrer à des développements fantaisistes dont il a le secret.

M. Le Floch suppose trois terrains I, II, et III sur lesquels sont produits respectivement 10, 20 et 40 quintaux. Le prix de production régulateur du prix de marché s'élève à 10200 F. Par conséquent la rente différentielle est de 10200 F. sur le terrain II et se monte à 30600 F. sur le terrain III. Si l'on ajoute une rente absolue de 300F. , la valeur du produit agricole est désormais de 10500 F. Le capitaliste vendra 21000 F. la récolte du terrain II et 42000 F celle du terrain III. Le Floch s'empare alors des conclusions que Marx a tirées de son exemple très particulier et déclare la rente différentielle inchangée; il peut ainsi délirer sur la théorie de la rente absolue en montrant que celle-ci varie en fonction de la fertilité (tout comme la rente différentielle).

Si l'on affirme que la rente différentielle s'élève comme précédemment à 10200 F. sur le terrain II et 30600 F. sur le terrain III, que la rente absolue est de 300 F. et est identique sur chaque terrain, la valeur réalisée sur le terrain II devrait être de $(10200F. + 300 F. + 10200 F.) = 20700 F$ et de $(10200 F. + 300 F. + 20700 F.) = 41100 F.$ sur le terrain le meilleur. Une telle perspective impliquerait des prix différents pour le blé suivant les terrains : 10 quintaux pour 10500 F. sur I soit 1050 F. le quintal, 20 quintaux pour 20700 F. sur II soit 1035F. le quintal et 40 quintaux pour 41100 F. soit 1027,5 F. le quintal sur le terrain III. Or il n'existe qu'un seul prix pour le blé qui est celui qui se forme sur le terrain le plus mauvais, le terrain I. De ce fait il faut prendre en considération en plus de la rente absolue de base une rente absolue qui serait déterminée par les différences de fertilité.

Si sur le terrain A la rente absolue est bien égale à 300F., elle constitue ce que M. Le Floch appelle la rente absolue de base, mais pour obtenir la rente absolue réelle, il faut tenir compte des effets de la productivité. Ainsi sur le terrain II la valeur de la production sera de $1050 \times 20 = 21000$. La valeur du capital avancé augmentée du profit moyen est de 10200, la rente différentielle de 10200 (elle demeure d'après le Floch inchangée par rapport à la situation d'origine) et la rente absolue de base 300. La différence entre la valeur de la production (21000) et la somme des éléments que nous venons de détailler : $20700 (10200 + 10200 + 300)$, soit 300 constitue l'autre partie de la rente absolue, celle qui selon Le Floch varie en fonction de la fertilité du terrain et qui s'ajoute à la rente absolue de base pour constituer la rente absolue réelle, qui en l'occurrence s'élève à 600 F.

De même sur le terrain III la différence entre la valeur réalisée sur ce terrain (42000 F) et la valeur des éléments déjà définis 41100 F $(10200 + 30600 + 300)$, constitue la rente absolue soit 900 F., qui doit être ajoutée à la rente absolue de base. La rente absolue réelle serait alors de 1200 F. sur le terrain III.

Sur chaque terrain la rente absolue réelle serait un multiple de la rente absolue de base et des indices de fertilité.

La fertilité relative des terrains est dans le rapport de 4 (40/10) par rapport au terrain I pour le terrain III, et de 2 pour le terrain II (20/10). Si la rente absolue de base est de 300 , elle s'élève à 600 (300×2) sur le terrain II et 1200 (300×4) sur le terrain III. Quant à la rente absolue totale elle se monterait à $300 + 600 + 1200 = 2100 F.$

Voilà où conduit la mauvaise foi de Le Floch, qui extrapole toute une théorie à partir d'un cas très particulier. Contrairement à ce que Le Floch affirme, Marx ne cherche pas à montrer que la rente différentielle demeure la même avec ou sans la rente absolue. Ce qu'il cherche à mettre en relief c'est que la loi de la rente différentielle est indépendante de l'existence ou de l'inexistence de la rente absolue.

Si dans l'exemple que nous avons détaillé ci-dessus Marx constate que la rente différentielle reste la même, il ajoute aussitôt après : "et obéirait à la même loi. Elle comprendrait non seulement un élément indépendant de cette loi et subirait un accroissement général, au même titre que le prix de production agricole. Il s'ensuit que la loi de la rente différentielle est indépendante de l'existence ou de l'inexistence d'une rente sur les terrains les moins fertiles et, mieux encore, que la seule façon de savoir la vraie nature de la rente différentielle est de supposer nulle la rente du terrain A." (Marx. Oeuvres T.2 p.1360.)

Il faut donc avoir une certaine dose de culot pour prétendre que pour Marx la rente différentielle demeure la même alors qu'il dit justement deux lignes après sa première affirmation, qui est liée directement à l'exemple particulier qu'il a développé, que la rente différentielle augmente. Mais à quoi n'est pas résolu un universitaire pour pisser de la copie ayant un parfum de nouveauté?

Marx donc, après avoir développé un exemple très particulier, tire les conclusions générales et montre que la loi de la rente différentielle n'est pas remise en cause (c'est-à-dire que la rente différentielle sera toujours égale à la différence de produits de capitaux égaux placés sur des terrains de même superficie) et qu'elle augmente avec la valeur du produit agricole (toutes choses égales par ailleurs). Le prétendu excédent entre la rente absolue réelle et la rente absolue de base qui varierait en fonction de la fertilité des terrains n'est en fait que de la rente différentielle.

Cette évidence a tout de même été entrevue par le cerveau brumeux de Monsieur Le Floch mais avec un aplomb qui fait se demander si l'on a affaire à un cynique sans scrupule ou à un imbécile complet, il répond : "Il serait pourtant abusif d'appeler cette rente de la rente différentielle car la caractéristique essentielle de la rente est de ne naître que sur les terrains de qualité supérieure."

Or, où naît justement le fameux excédent sur la "rente absolue de base" sinon sur les terrains de qualité supérieure ? Il faut tout de même un singulier aplomb ou une grande légèreté pour utiliser un argument qui va strictement à l'encontre de ce que l'on affirme. Mais Monsieur Le Floch n'en est pas à une contradiction près.

En fait, comme Marx le fait partout remarquer, la rente absolue demeure identique tant que le taux et la masse du profit du capital investi dans l'agriculture demeure identique et dans le même rapport relatif par rapport au taux de profit de l'industrie qui détermine le taux général de profit.

Dans Les "Théories sur la plus-value", Marx envisage pendant de nombreuses pages les diverses combinaisons entre la rente différentielle et la rente absolue, et en aucun cas il n'en vient à un conclusion qui s'approche d'une quelconque manière des élucubrations de Monsieur Le Floch, bien au contraire.

Dans un de ces exemples Marx suppose qu'on exploite des mines de charbon de 3 catégories I, II et III. Sur la mine I l'on obtient une rente absolue de 10, sur II une rente totale (absolue + différentielle) de 20 et sur III une rente totale de 40. Le capital avancé (100) est le même dans chacune des mines ainsi que le prix de production (110). L'on obtiendrait ainsi le tableau suivant :

-TABLEAU A-

Caté- gorie.	Capital	Rente absolue	Tonnes prod.	Val. Mar- chande par Tonne	Val. indiv.	Val. Tot.	Rente différen- tielle.
I	100	10	60	2	2	120	0
II	100	10	65	2	$1\frac{4}{13}$	130	10
III	100	10	75	2	$1\frac{3}{5}$	150	30
Total	300	30	200			450	40

Le tonnage total produit est de 200 tonnes dont 60 tonnes pour la mine I, 65 tonnes pour la mine II et 75 tonnes pour la mine III. L'éproduit, du fait de l'existence de la propriété foncière, n'est pas vendu à son prix de production 110, mais à sa valeur de marché, laquelle se détermine sur la mine où les conditions de production sont les plus mauvaises c'est-à-dire la mine I. La valeur de marché pour chaque tonne est donc de 2F. La valeur totale sur chaque mine est alors de 120 F. pour la mine I (60 X 2), 130 F. pour la mine II (65 X 2) et 150 F. pour la mine III (75 X 2). La rente absolue est de 10 et est identique sur chaque terrain dans la mesure où la composition et la masse du capital ainsi que le taux du profit y sont les mêmes.

Marx suppose ensuite qu'une nouvelle mine IV plus riche que les précédentes est mise en activité, la demande restant la même. De ce fait la mine I va cesser d'être exploitée et comme le tonnage de charbon produit dans la mine IV est de 92,5 la production de la mine II va être réduite de moitié. La nouvelle situation peut se résumer dans le tableau suivant :

Catégorie	Capital	Rente Absolue	Tonnes prod.	Valeur marchande p/Tonne	Val. indiv.	Val. Tot.	Rente différentielle.
II	50	5	32.5	1 ¹¹ / ₁₃	1 ¹¹ / ₁₃	60	0
III	100	10	75	1 ¹¹ / ₁₃	1 ³ / ₅	138 ⁴ / ₁₃	18 ⁶ / ₁₃
IV	100	10	92.5	1 ¹¹ / ₁₃	1 ⁴ / ₃₇	170 ⁴ / ₁₃	50 ¹⁰ / ₁₃
Total	250	25	200			369 ³ / ₁₃	69 ³ / ₁₃

Marx ne tire en aucun cas, nous allons le voir, la conclusion que la rente absolue varie du fait que la hiérarchie des terres est bouleversée, et sur le tableau l'on peut constater qu'il en est bien ainsi.

Marx en tire donc une conclusion opposée aux grandes découvertes de M. Le Floch.

"Nous voyons d'abord que le montant de la rente absolue augmente ou diminue en proportion du capital investi dans l'agriculture, en proportion des masses totales de capital investi en I, II et III. Le taux de cette rente absolue - puisqu'il est complètement indépendant de la différence provenant de la diversité des types de sol, qu'il provient au contraire de la différence entre valeur et prix de production, mais que cette différence est elle-même déterminée par la composition organique du capital investi dans l'agriculture, par le mode de production et non par le sol - est totalement indépendant de la grandeur des capitaux investis. Dans le II du tableau B, le montant de la rente absolue tombe à présent de 10 à 5 parce que le capital est tombé de 100 à 50 donc parcequ'on a retiré la moitié du capital."

(Marx. TSPL p.300 t.2)

Ainsi le taux de la rente absolue demeure strictement identique, dans la mesure où la différence entre le taux de profit agricole et le taux de profit de l'industrie et du commerce demeure constante. Par contre la masse de la rente absolue baisse parce que la masse du capital investi dans l'agriculture diminue. La rente absolue est bien indépendante, toutes choses égales par ailleurs, de la fertilité plus ou moins grande des terrains sur lesquels le capital est investi, et les développements fallacieux de M. Le Floch sont sans fondement.

La rente absolue agricole est égale au taux de la rente absolue, que multiplie la masse du capital accumulée dans l'agriculture. (Nous supposons ici uniquement la culture de l'aliment de base). Dans notre exemple la différence entre le taux de profit de l'agriculture et le taux de profit de l'industrie et du commerce est de 10%. Ce taux constitue le taux de la rente absolue. Dans le tableau A le capital engagé dans la production est de 300 F. et par conséquent la rente absolue s'élève en tout à 300 X 10% = 30 F. Par contre dans le tableau B le capital avancé tombe à 250 F., le taux

de la rente absolue demeure à 10%, par conséquent la masse de la rente absolue est désormais de $250 \times 10\% = 25 \text{ F}$.

Dans la France actuelle l'on peut ainsi estimer que si le taux de la rente foncière absolue a baissé, dans la mesure où le taux de profit agricole s'est rapproché du taux de profit industriel, la masse de la rente absolue a peut-être elle-même augmentée, le capital investi dans l'agriculture ayant grossi de telle manière que la baisse du taux de la rente aurait été compensée. La part de la formation brute de capital fixe est passée de 10% de la valeur ajoutée brute en 1950 à 20% en 1970. Les consommations intermédiaires ont suivi aussi la même évolution : un triplement en 20 ans. Ce que la bourgeoisie appelle formation brute de capital fixe correspondrait à ce que nous appelons la reproduction du capital fixe usé et le capital fixe à accumuler. La valeur ajoutée brute correspondrait approximativement à notre $c + v + pl$. La formation brute de capital fixe (FBCF) recouvre donc une partie de c , peu ou prou la partie fixe du capital constant et la partie de la plus value accumulée sous forme de capital fixe. Dans les années 70 l'achat de machines et de matériels agricoles représentait environ 65% de la FBCF. Dans la mesure où cette fraction du capital représente une part croissante de la valeur produite, que les consommations intermédiaires, que l'on peut assimiler à la partie circulante du capital constant augmentent également dans la même proportion, l'on peut en déduire que le capital constant occupe une part croissante dans la valeur de la production. Cela est l'indice d'une hausse de la composition organique et d'une baisse du taux de profit dans l'agriculture. Quand on sait que c'est dans l'agriculture qu'il y a eu la plus forte progression dans l'accumulation du capital fixe, l'on peut considérer que la différence entre le taux de profit agricole et le taux de profit industriel a diminuée et que par conséquent le taux de la rente absolue a baissé.

Par conséquent il n'existe qu'une seule rente absolue et elle demeure identique sur les terrains qui ont des capitaux identiques indépendamment de leurs différences de fertilité.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, la critique de M. Le Floch illustre bien notre propos.

Il est de même intéressant de noter que malgré une diminution de la population active agricole, la valeur créée par personne a augmentée. Cette augmentation n'étant pas seulement imputable à la hausse du capital constant employé, elle montre à quel point l'intensité du travail et l'exploitation qui lui est concomitante s'est accrue.

Il n'existe donc qu'une seule rente absolue et elle est identique sur les terrains de même superficie ayant des capitaux identiques indépendamment de leur différence de fertilité.

Il y a une erreur à ne pas commettre lorsque l'on envisage l'effet économique de la propriété foncière et donc la création de la rente absolue, c'est d'envisager les choses uniquement sous l'angle quantitatif. Si une telle démarche est tout à fait justifiée pour illustrer l'approche théorique, il faut aussi replacer ces exemples dans le cadre général de la théorie. La rente absolue suppose l'action et donc l'existence de la propriété foncière, d'une superstructure qui agit sur la base économique de telle manière qu'elle crée un surprofit qui se transforme en rente absolue. Cette base économique suppose qu'il existe un retard de l'agriculture sur l'industrie, retard qui se traduit par une composition organique du capital plus basse dans l'agriculture. Par contre l'égalisation des taux de profit suppose justement que la propriété

foncière n'existe plus, ce qui à son tour implique un bouleversement social qui ne saurait être résumé dans le passage d'une valeur $P+r$ à un prix de production P .

Si l'on envisage l'introduction de la rente absolue que comme un ajout quantitatif on évite de considérer le rôle économique de la propriété foncière qui a des implications qualitatives importantes qui ne permettent pas de réduire la rente absolue à un simple excédent sur le prix de production. Il est donc nécessaire de prendre des précautions lorsqu'on veut comparer une situation où le prix de marché gravite autour du prix de production, ce qui suppose par exemple la nationalisation de la terre sur une base capitaliste et celle où ce prix gravite autour de la valeur. Dans ce dernier cas, il faut envisager l'hypothèse d'un retard de l'agriculture sur l'industrie et le rôle de la propriété foncière dans l'existence et le maintien de ce retard.

4.2. REALITE DE LA RENTE ABSOLUE.

4.2.1. "Discontinuité" du jugement, intégralité du crétinisme.

Il existe une race particulièrement active de révisionnistes, c'est celle des exégètes découvreurs de contradictions au sein du programme communiste. Ce que Marx ferait d'un côté il s'ingénierait à le détruire d'un autre; ce que Marx affirme ici, il le réfuterait là, bref chaque proposition du programme communiste aurait une proposition inverse qui l'anéantirait. Nulle dialectique dans tout cela sinon l'existence de contradictions insurmontables permettant de terrasser le monstre révolutionnaire et sa théorie.

Bien entendu la théorie de la rente absolue n'échappe pas à cette offensive à laquelle participent les apôtres inconditionnels du capital, les plus grands noms du marxisme vulgaire. Parmi les grands découvreurs de contradictions, il faut citer un homme que nous avons déjà rencontré et qui a fait d'innombrables disciples : Bortkiewickz qui dès le début du XX^e siècle trouvait que la théorie de la transformation des valeurs en prix de production contenait des insuffisances méthodologiques et mathématiques et se proposait d'effectuer un nouveau calcul qui est à la base de toutes les interprétations et falsifications ricardiennes du programme communiste. Nous avons évoqué cet aspect de Bortkiewickz dans le N°4 de CouC. Nous avons d'ailleurs noté que même dans le camp révolutionnaire, au demeurant tout à fait indigent, certains avaient cédé (la CWO pour ne pas la nommer) au chant des sirènes ricardiennes pour applaudir et reprendre à leur compte les âneries de Bortkiewickz et Cie.

A force de battre la campagne, M.Bortkiewickz a fini par se retrouver aux champs, et se lance à l'assaut de la théorie de la rente absolue, dans un article consacré à la théorie de la rente de Rodbertus et la loi de la rente absolue de Marx, dans lequel il conclut au fiasco de la théorie de la rente absolue. Notre homme a la aussi creusé un sillon, et la mauvaise graine a levé avec l'engrais de la contre-révolution.

Parmi les disciples modernes, dont le plus gros contingent est fourni par le marxisme universitaire, l'on trouve des petits-bourgeois comme K. Vergopoulos ("Le capitalisme et la question agraire") ou P.Ph.Rey ("Les alliances de classe").

Dans le chapitre du capital qu'il consacre à la rente absolue, Marx déclare :

"Puisque, selon notre hypothèse, la propriété foncière ne rapporte rien, si elle n'est pas affermée, qu'elle est, du point de vue économique, sans valeur, une faible hausse du prix de marché au-dessus du prix de production sera insuffisante pour jeter sur le marché ces nouvelles terres de la catégorie la moins fertile."

(Marx. Capital Livre III t.3 p.142)

Dans le même chapitre, Marx affirme également :

"Bien que la propriété foncière puisse faire monter le prix des produits agricoles au-dessus de leur prix de production, ce n'est pas elle, mais la situation générale du marché qui décide jusqu'à quel point le prix de marché dépassera le prix de production pour approcher de la valeur et dans quelle proportion donc la plus-value agricole produite en sus du profit moyen se convertira en rente ou entrera dans le système général de péréquation de la plus-value pour donner le profit moyen." (Marx. Capital Livre III t.3 p.148)

Bortkiewicz et son disciple Vergopoulos imaginent voir là l'autodestruction par Marx de sa théorie de la rente absolue. Dans leur rêve ils croient découvrir deux thèses qui s'excluent mutuellement : Tout d'abord si la propriété foncière est capable de créer de la rente, elle doit être en même temps autorisée à la réaliser sur le marché, d'où une contradiction dont le programme communiste ne se relèverait pas. D'autre part, si sous l'effet du jeu du marché la rente peut baisser jusqu'à être annulée complètement, l'on peut se demander ce qu'est le "pouvoir" de la propriété foncière, telle est la deuxième objection de notre tandem.

Dans la même veine, P.Ph.Rey affirme : "l'objectif restreint, initialement visé, la rente absolue, semble ne pas avoir été atteint. En effet du raisonnement que nous avons cité découle ceci : si une "faible hausse du prix de marché au dessus du prix de production" suffit pour rejeter sur le marché les nouvelles terres, la rente perçue, la rente absolue, sera faible elle aussi. En fait cette rente sera non seulement faible, mais évanouissante (sic!), voisine de zéro : en effet la "propriété purement juridique de la terre" (souligné par Rey) est "du point de vue économique sans valeur". Elle n'est qu'un obstacle inconsistant en face du mode de production capitaliste puisque toute élévation du prix de marché au dessus du prix de production, si dérisoire soit-elle (c'est-à-dire - si l'on raisonne dans une hypothèse continuiste, ce que Marx, entraîné au calcul différentiel, faisait sans aucun doute - infiniment petite) doit amener le propriétaire foncier à la confier à un fermier capitaliste au lieu de la laisser en friche. Ainsi, pas plus que la théorie de Ricardo, la théorie de Marx n'arrive à rendre compte de l'existence constatée dans les faits (par les statisticiens) d'une rente foncière absolue, qui bien loin d'être infiniment petite est au contraire extrêmement lourde. Du moins, elle n'arrive pas à en rendre compte tant qu'elle poursuit, dans un cadre théorique nouveau, l'objectif de Ricardo : analyse de la rente foncière sans sortir du mode de production capitaliste." (P.PH.REY. Les alliances de classe p.45)

En fait l'on peut se demander qui raisonne de manière continue sinon nos contradicteurs en chambre, nos experts n'ont même pas remarqué que le problème qui est soulevé ce n'est pas celui de l'obtention d'une rente absolue par la propriété foncière en général, par la totalité des propriétaires fonciers, mais par les propriétaires fonciers des plus mauvais terrains.

La valeur de production de marché autour de laquelle gravite le prix de marché est déterminée par l'ensemble du capital accumulé placé dans les conditions de production les plus mauvaises s'il satisfait de manière durable la demande sociale. Il faut donc que ces terrains soient nécessaires pour satisfaire le besoin social.

Nous avons rappelé maintes fois que la théorie de Marx était distincte et opposée à celle de Ricardo, mais il est bien évident que l'on ne peut demander aux idéologues bourgeois de comprendre une telle différence, tous les coups de pied au cul du monde ne permettraient pas une telle adhésion. S'il est un domaine où les prix de marché fluctuent avec des écarts relativement importants autour de la valeur de production de marché c'est bien l'agriculture où le volume de production pour un capital avancé donné est particulièrement erratique. La mise en culture des terres étant laissée à l'initiative privée, les fluctuations du prix de marché ont tendance à motiver la mise en culture ou le retrait des terres suivant que les prix de marché sont en hausse ou en baisse. A travers ces fluctuations il existe une valeur de production de marché moyenne à laquelle correspond à un moment donné une demande sociale (nous avons parlé plus longuement de ces questions dans notre N°4). Si à la suite d'une faible hausse du prix de marché des terrains de qualité inférieure sont mis en culture, la valeur sociale ne se formera sur eux que s'ils participent de manière durable à la détermination du besoin social, dans ce cas le prix de marché s'élèvera durablement et oscillera autour de la nouvelle valeur, par la suite le propriétaire foncier pourra consolider son pouvoir et obtenir l'intégralité de la rente foncière absolue (sur son terrain) ce qui ne veut pas dire que les autres propriétaires fonciers n'obtiennent pas cette rente. A supposer que les propriétaires fonciers des terrains les plus mauvais n'obtiennent pas et ne parviennent jamais à obtenir la rente absolue ou du moins l'intégralité de celle-ci, cela signifie que la valeur sociale ne se forme pas sur ceux-ci mais sur les terrains de la qualité juste supérieure. Ce sont ces terres qui constituent la référence pour indiquer les conditions de production les plus mauvaises et le prix de marché oscille autour de la valeur de production de marché qui se forme sur la base de celles-ci. Les propriétaires fonciers de ces terres et ceux des terres de qualité supérieure peuvent obtenir la rente absolue.

L'ensemble du capital participe à la détermination de la valeur de production de marché régulatrice du prix de marché, laquelle se forme sur le plus mauvais terrain s'il satisfait la demande sociale. Si le terrain le plus mauvais ne fournit pas une part suffisante de la production les terrains immédiatement supérieurs deviendront les terrains sur lesquels se formera la valeur de marché. (Storch avait déjà montré ce fait cf. LIII. T3 p.49 ES) Les propriétaires des terrains les moins fertiles ne réaliseront la totalité de la rente absolue ou approximativement la totalité, que dans la condition où le prix de marché gravite autour de la

valeur individuelle des marchandises produites sur ces terrains. Si nous reprenons l'exemple que nous avons développé dans le chapitre précédent, nous pouvons supposer, ce que fait Marx, un cas où la mine I, la mine la moins productive ne serait pas éliminée bien que la valeur de marché soit déterminée sur la base des conditions de production de la mine II pour laquelle l'on supposera également une situation inchangée, c'est-à-dire qu'au lieu de réduire sa production de moitié, comme nous l'avons admis précédemment, le capital avancé sur ce type de mine demeurera le même qu'auparavant. Dans ce cas qui suppose avec la baisse de la valeur de marché désormais fixée sur la mine II, une forte extension de la demande, nous aurions le tableau suivant.

Cat.	Cap.	Rente Absolue	Tonnes	Valeur	Valeur indiv.	Val. Tot.	Rente diffé-rentielle
I	100	10/13	60	1 ¹¹ / ₁₃	2	110 ¹⁰ / ₁₃	0
II	100	10	65	1 ¹¹ / ₁₃	1 ¹¹ / ₁₃	120	0
III	100	10	75	1 ¹¹ / ₁₃	1 ³ / ₅	138 ⁶ / ₁₃	18 ⁶ / ₁₃
IV	100	10	92 ¹ / ₂	1 ¹¹ / ₁₃	1 ¹¹ / ₁₃	170 ¹⁰ / ₁₃	50 ¹⁰ / ₁₃
Tot.	400	30 ¹⁰ / ₁₃	292 ¹ / ₂				69 ³ / ₁₃

Marx après avoir répété (n'est-ce pas M. Le Floch ?) que la rente absolue (1) est indépendante des différences de fertilité ajoute que la rente absolue :

"reste donc toujours la même dans le tableau quelles que soient les variations dans la fertilité des mines de charbon et donc dans la productivité du travail.... Quant à savoir si cette rente absolue est selon la diversité des degrés de fertilité toujours payée en totalité ou en partie seulement cela va apparaître dans la suite de l'analyse du tableau." (Théories sur la plus-value p.310)

(1) "Cet excédent de la valeur sur le coût de production du produit total (...) constitue la rente. Elle est manifestement totalement indépendante des différences de productivité du travail, conséquences des différents degrés de fertilité naturelle des mines, des types de sol, bref de l'élément naturel dans lequel on a employé le capital, (...) car ces différents degrés de productivité du travail mis en oeuvre qui résultent des degrés différents de fertilité du facteur naturel n'empêchent pas le produit total d'avoir une valeur (supérieure au) coût de production (...) donc de présenter un excédent (...) de la valeur sur le coût de production."

(Théories sur la plus-value. t.2 pp.309-310)

Comme on peut le constater dans le tableau ci-dessus, la baisse de la valeur de marché s'est traduite par une brusque extension de la demande qui permet encore à la mine A de rester en activité malgré la baisse du prix. Le capital est de 400 (100 F. sur chaque mine). Le rapport entre l'industrie et l'agriculture ne s'est pas modifié et donc le taux de profit moyen est toujours de 10%. Le taux de la rente absolue n'a pas changé, il est de 10% pour le capital qui participe à la détermination de la valeur de production de marché. Ce n'est pas le cas de la mine A qui fait ici uniquement l'appoint étant donné la forte augmentation de la demande. Sur les mines A, B, C et D les propriétaires obtiennent une rente absolue de 10 conforme au taux général de la rente, 10%. Par contre du fait de la baisse du prix de marché qui désormais gravite autour de la nouvelle valeur de marché, l'1^{ère} le propriétaire de la mine A ne peut obtenir la totalité de la rente absolue qui désormais s'élève à $3/10$ soit une chute conséquente de $97/100$ F. alors que les autres propriétaires obtiennent la totalité de la rente absolue. Par conséquent même si la plus mauvaise mine ne parvient pas à obtenir la totalité de la rente absolue, les propriétaires de mines de qualité supérieures peuvent eux se l'approprier. La conception du programme communiste va donc strictement à l'encontre des positions ricardiennes adoptées par Bortkiewicz et Cie.

L'ensemble des propriétaires ne recevront de la rente absolue que si tout le sol cultivable est affermé, or l'extension et la rétractation des terres cultivées est fonction de nombreux facteurs qui font que les capitalistes peuvent ici concurrencer les propriétaires fonciers et tout particulièrement ceux qui sont propriétaires des plus mauvais terrains lesquels ne peuvent pas toujours toucher la totalité de la rente absolue.

Si Marx réduit par avance à néant les objections ricardiennes d'un Bortkiewicz, l'on ne peut qu'admirer la capacité de M. Ernest Mandel à comprendre dialectiquement les phénomènes de la production capitaliste lorsqu'il affirme que Bortkiewicz aurait raison "logiquement" mais pas "historiquement". Ainsi la théorie n'expliquerait pas l'histoire et irait à son encontre; belle théorie que celle-ci, qui n'aurait d'autre intérêt que de permettre à M. Mandel d'écrire de nombreux ouvrages dans lesquels il démontre qu'il n'a pas compris un traître mot du programme communiste.

4.2.2. Taux de profit agricole et taux de profit industriel.

Comme nous l'avons vu, pour que la rente absolue puisse exister, il faut que l'action de la propriété foncière intervienne sur une base économique (sur laquelle d'ailleurs cette propriété foncière n'est pas sans effet) dans laquelle le taux de profit agricole est supérieur au taux de profit industriel, la différence entre les deux taux constituant le taux de la rente absolue. Le raisonnement que peut faire un révisionniste est alors fort simple : si le taux de profit agricole ne se maintient pas de manière durable au-dessus du taux de profit industriel, alors adieu rente absolue !

On espère ainsi, en anéantissant une partie de la théorie révolutionnaire, en anéantir par la même occasion le but et terrasser ainsi le monstre révolutionnaire. En bon prototype de

ces révisionnistes, nous trouvons une déjà vieille connaissance, M. LE Floch. Celui-ci reproche à Marx de ne considérer que la différence de composition organique entre l'agriculture et l'industrie, pour déterminer la rente absolue. Or, objecte Le Floch, le taux de profit ne dépend pas seulement de la composition organique, d'autres éléments interviennent, notamment la vitesse de rotation du capital variable dans la détermination de ce taux. Dans l'agriculture où le temps de production diffère profondément du temps de travail, la réalisation du capital est liée aux cycles naturels, le retour du capital variable entre les mains des capitalistes ainsi que les autres capitaux se fera au bout d'une période de temps plus grande que dans l'industrie, et cela pèse sur le taux de profit agricole qui de ce fait peut se retrouver plus bas que dans l'industrie. Par conséquent conclut le Floch la théorie communiste de la rente absolue ne serait pas seulement conditionnée par la différence des compositions organiques. Elle serait de ce fait rendue fragile, la plus grande hauteur du taux de profit agricole par rapport au taux de profit industriel devenant parfaitement aléatoire. Si l'on tient compte de tous ces aspects, le taux de profit agricole peut aussi bien être au-dessus qu'au-dessous du taux de profit industriel et la rente absolue telle que la conçoit le programme communiste devient tout à fait hypothétique.

Là encore nous pouvons constater que M. Le Floch fait preuve d'une admirable mauvaise foi et se montre prêt à n'importe quelle falsification pour faire aboutir son point de vue. Nous avons rappelé (cf. p.16) que 4 facteurs influençaient le taux de profit, et Marx ne les ignorait pas (1)

-
- (1) Par exemple "dans l'agriculture la prolongation du temps de travail -donc l'augmentation de la plus-value absolue - n'est admissible qu'à un faible degré. Dans l'agriculture on ne peut pas travailler à la lumière du gaz etc... Certes en été, au printemps on peut se lever de bonne heure, mais ceci est compensé par les jours plus courts en hiver, lorsque, d'une façon générale, on ne peut exécuter qu'une masse de travail relativement faible. A cet égard la plus value est donc plus élevée dans l'industrie (**), lorsque la journée de travail n'est pas réglementée par contrainte législative. La longue période pendant laquelle le produit demeure dans le procès de production, sans qu'un travail y soit appliqué est une deuxième raison pour laquelle la masse de la plus-value créée dans l'agriculture est moins importante."
(Marx. TSPL T.II p.14)

(**) Cet aspect de la question se trouve aujourd'hui dépassé par la technique. En effet on peut voir de nos jours travailler une fois la nuit tombée, l'électricité permettant désormais ce que ne permettait pas l'éclairage au gaz. Une nouvelle fraction de la classe ouvrière, en l'occurrence la partie déjà la plus défavorisée peut maintenant s'adonner pleinement aux joies du travail de nuit. L'autre limite qui faisait que l'agriculture était "désavantagée" dans la recherche de la plus-value absolue s'est renversée en sa faveur : la limitation légale de la durée du travail est en effet plus favorable du point de vue capitaliste à l'agriculture qu'à l'industrie. En outre, on pouvait lire dans l'Humanité du 3.9.76 qu'en matière d'amélioration des conditions de travail des ouvriers agri-

Il a répertorié les facteurs qui agissaient à l'encontre d'une supériorité du taux de profit agricole sur le taux de profit industriel, aussi en conclut-il que la différence des taux de profit ne saurait être un phénomène épisodique facilement remis en cause, ne serait-ce que sous l'effet des fluctuations des prix des matières premières, mais un phénomène durable qui se traduit par un retard de l'agriculture sur l'industrie, une moindre productivité du travail agricole par rapport au travail industriel. Or les facteurs qui viennent d'être mentionnés sont, indépendamment de l'existence de la propriété foncière, des facteurs défavorables au développement capitaliste de l'agriculture, la longueur de la période productive, la rotation plus longue du capital, l'instabilité des prix soumis aux aléas climatiques, sont des obstacles à la pénétration du capital dans l'agriculture et contribuent à fixer le retard de celle-ci par rapport à l'industrie. A cela s'ajoute le rôle de la propriété foncière qui dresse une barrière devant le libre investissement du capital dans la sphère agricole.

Le retard du développement des forces productives dans l'agriculture se traduit par une composition organique du capital plus élevée dans l'industrie, la part du capital variable étant plus grande dans l'agriculture, par contre la part du capital fixe dans le capital constant est plus faible. Si le taux de profit agricole est plus élevé, cela ne résulte pas de simples causes fortuites qui pourraient être éliminées du jour au lendemain, mais d'un retard qui s'exprime dans la différence des compositions organiques. Par conséquent la différence entre les taux de profit n'est pas occasionnelle, elle provient de ce que la force productive du travail agricole est relativement plus faible que celle de l'industrie.

- suite de la note de la page 37 -

coles (conditions particulièrement aggravées par les conditions climatiques de l'année en question) : "la seule mesure intervenue a consisté dans l'envoi de la circulaire N°7068 du 5 Juillet 1976 invitant l'inspection des lois sociales en agriculture à faire connaître au patronat agricole les lacunes de la protection sociale des ouvriers agricoles et à dispenser largement les dérogations permettant au patronat de déplacer à sa guise les horaires de travail, y compris durant toute la nuit, et d'allonger pratiquement sans limite la durée du travail et même de supprimer le repos hebdomadaire. L'une des premières conséquences de cette circulaire a été la demande du président de l'Union des Syndicats de l'horticulture et des pépinières de la région parisienne, visant à obtenir une dérogation permanente visant à dépasser toute l'année la durée maximale hebdomadaire moyenne actuellement fixée à 50 h. pour les ouvriers agricoles contre 48 h. pour tous les autres secteurs d'activité; le motif particulièrement cynique invoqué étant l'importance de la main d'oeuvre étrangère dans les entreprises concernées, main d'oeuvre qui souhaiterait faire le maximum d'heures dans un court laps de temps avant de repartir chez eux le plus longtemps possible" selon les propres termes de la demande." (L'Humanité. 3.9.1976)

Ici encore l'écart entre l'agriculture et l'industrie ne doit donc pas être envisagé seulement sous l'angle quantitatif mais aussi sous un angle qualitatif, celui d'un retard du développement des forces productives dans l'agriculture par rapport à l'industrie. Le taux de profit y est alors plus élevé, c'est pour cela que Marx pouvait conclure ainsi son aperçu sur les éléments qui influencent le taux de profit :

"Donc en ce sens même si pour les raisons indiquées la masse de la plus-value est relativement moindre qu'elle serait en employant le même nombre de personnes dans l'industrie - ce dernier facteur étant d'ailleurs partiellement annulé à son tour par la baisse du salaire au-dessous du niveau moyen - le taux de profit peut être plus élevé que dans l'industrie. Mais s'il existe dans l'agriculture des facteurs...qui puissent augmenter le taux de profit non pas temporairement mais en moyenne par rapport à l'industrie, la seule existence des Landlords ferait que ce surprofit - au lieu d'entrer dans la péréquation du taux général de profit - se consoliderait et reviendrait au Landlord." (TSPL t.II p.14)

Emporté par son élan, M.Le Floch qui sait que tout bon travail universitaire se mesure aussi au cubage de papier imprimé, s'empresse de reprocher à Marx de ne pas faire participer la plus-value agricole à la détermination du taux général de profit. Le taux de profit agricole subirait alors passivement l'évolution du taux de profit industriel et n'aurait pas d'influence sur le taux général de profit.

Cette attaque, outre son extrême faiblesse, est totalement dénuée de fondement. En fait Le Floch est obligé de l'introduire en contrebande pour pouvoir édifier sa propre "théorie" qui, nous le verrons n'est qu'un amalgame de vieilleries que le programme communiste a depuis longtemps totalement réduites en poussière. Qui plus est, Le Floch vient se casser les dents sur l'un des points les plus solides de la théorie révolutionnaire.

Tout d'abord il est totalement faux de dire qu'une modification du taux de profit agricole n'aurait pas d'influence sur le taux de profit général. En effet une modification dans les prix des produits agricoles aurait des conséquences aussi bien sur la valeur de la force de travail et donc sur la plus-value, que sur la valeur du capital constant. Par conséquent le taux de la plus-value et/ou la composition organique du capital seraient modifiés. Le taux de profit industriel n'est donc pas indépendant des changements qui interviennent dans le taux de profit agricole et les prix des produits agricoles. D'autre part nous verrons plus tard qu'il faut prendre en compte l'influence que peut exercer sur le taux de profit industriel la rente des autres productions agricoles et donc là encore les deux sphères ne sont pas séparées, mais réagissent l'une sur l'autre.

Contre Ricardo qui pensait que c'était plutôt le taux de profit agricole le taux régulateur de l'industrie, Marx objecte que cela va à l'encontre de l'évolution historique. Ricardo raisonnait ainsi :

"Le produit du sol le moins bon est vendu à sa valeur et ne paie pas de rente. Nous voyons donc ici combien de valeur extra reste au capitaliste après déduction de la portion de valeur qui est un simple équivalent pour le travailleur. Et cette valeur extra est le profit. Cela repose sur l'hypothèse que prix de production et valeur sont identiques, donc que ce produit puisqu'il est vendu au prix de production est vendu à sa valeur."

(Marx. TSPL T.II p.557)

Marx poursuit :

"Historiquement et théoriquement c'est faux. J'ai montré que partout où existent production capitaliste et propriété foncière, le sol (ou la mine) de la catégorie la moins bonne ne peut pas payer la rente...Parceque justement cette valeur marchande couvre seulement son prix de production. Mais ce prix de production qu'est-ce qui la règle ? Le taux de profit du capital non agricole, dans la détermination duquel entre naturellement aussi le prix du blé, bien qu'évidemment ce dernier soit loin d'être seul à le déterminer. L'affirmation de Ricardo ne serait juste que si la valeur et le prix de production étaient identiques. Sur le plan historique aussi, qui voit apparaître la production capitaliste plus tard dans l'agriculture que dans la manufacture, c'est le profit industriel qui détermine le taux de profit agricole et non l'inverse." (Marx. TSPL p.558 t.2)

De la même manière dans le chapitre consacré à la désagrégation de l'école de Ricardo dans les Théories sur la plus-value Marx critique le disciple de Ricardo, J.S Mill qui reprenait la position selon laquelle le taux de profit agricole règle le taux des autres profits.

"Ce qui est foncièrement faux puisque la production capitaliste commence dans l'industrie et non pas dans l'agriculture et ne s'empare de cette dernière que peu à peu de sorte que c'est seulement avec les progrès de la production capitaliste que les profits agricoles s'alignent sur les profits industriels et c'est seulement par suite de cette égalisation - donc en présupposant un développement de l'agriculture tel que le capital selon le taux du profit se jette de l'industrie sur l'agriculture et vice et versa il est également faux qu'à partir de ce moment les profits agricoles auraient une fonction régulatrice se substituant à l'influence réciproque des uns sur les autres."

(Marx. TSPL t.II p.113)

La misérable critique de Le Floch n' a aucune consistance historique ni théorique, elle est seulement là pour justifier une théorie dont on pourra apprécier l'intérêt ultérieurement (dans notre prochain numéro sur la question agraire).

4.2.3. Le minimum et le maximum.

Nos ennemis ne sont jamais à court d'arguments, quand ils en manquent, ils cherchent n'importe quel prétexte. Nous avons vu que M.Le Floch faisait partie de cette race de chercheurs. Revenons maintenant à Bortkiewicz; celui-ci, poursuivant un peu dans la même veine que celle exposée au début de ce chapitre, continue d'attaquer le programme communiste.

Il est de ceux qui affirment que la rente absolue ne peut avoir de niveau d'équilibre, c'est-à-dire que le prix de marché des produits agricoles ne peut pas de manière durable avoir pour centre autour duquel il gravite, la valeur de ceux-ci. Cette situation, qui est due à l'action de la propriété foncière, qui, en empêchant le libre investissement des capitaux dans l'agriculture favorise la vente des produits agricoles autour de leur valeur est donc niée par Bortkiewicz et Cie. Pour eux la rente absolue doit forcément tendre vers zéro. Si la concurrence des fermiers entre eux fait monter la rente absolue, la concurrence des propriétaires fonciers l'abaisse. "Si la rente ne dépendait que de la propriété foncière, elle aurait été ramenée, par suite de cette concurrence, à des niveaux vraiment insignifiants. Dans ce cas la propriété foncière aurait été non pas la cause de la rente, mais la cause de son effondrement." (Vergopoulos. La question paysanne et le capitalisme p.93)

En fait les propriétaires possèdent un avantage sur les fermiers, leur droit de propriété leur confère la possibilité de retenir leur terre, rien ne les empêchant de ne pas les mettre en culture.

"Même en Angleterre une grande partie du sol est soustraite artificiellement à l'agriculture, partant au marché en général pour faire monter la valeur de l'autre partie."
(Marx TSPL p.367)

Le capitaliste ne dispose pas du même moyen de pression, en retirant le capital de l'agriculture, l'effet obtenu serait l'inverse de celui recherché, le prix de marché s'élèverait rapidement si la demande reste la même. D'autre part la concurrence que peuvent se faire les propriétaires fonciers n'est pas uniforme, les terres dont ils disposent ne sont pas de la même fertilité et n'ont pas la même situation et par conséquent les propriétaires des plus mauvaises terres ne pèsent pas le même poids que ceux des terres de qualité supérieure. Par conséquent même en réduisant leur rente absolue à zéro les propriétaires des plus mauvais terrains ne parviendront pas nécessairement à supplanter les propriétaires des terrains de qualité supérieure. De ce fait l'on peut expliquer que la rente absolue continue à se maintenir à un niveau substantiel tout en constatant l'abandon et l'isolement de certaines terres. La possibilité d'un usage multiple de la terre, aussi bien dans son usage agricole (production de céréales ou de bétail, de diverses céréales etc...) que dans les rapports qui témoignent de l'antagonisme entre la ville et la campagne (possibilité de voir la rente se gonfler au contact des zones urbaines) favorisent également les propriétaires fonciers. Enfin les caractéristiques des terrains relatives à la fertilité et à la situation ne sont pas figées et évoluent avec l'histoire et le développement des forces productives et modifient les rapports de concurrence entre les propriétaires fonciers. Aussi les terres laissées à l'abandon retrouveront peut-être une utilisation qu'elles ont déjà connue, sinon elles ne peuvent trouver un emploi que dans l'urbanisation, une autre spécialisation agricole, elles peuvent encore être boisées ou gardées pour la chasse ou la fantaisie des propriétaires fonciers.

"Il n'y a rien de plus absurde que d'affirmer que le propriétaire foncier ne peut pas retirer ses acres du marché tout comme le capitaliste retire son capital d'une branche de production. La meilleure preuve en est la quantité de terre fertile qui, dans les pays les plus développés de l'

Europe comme l'Angleterre, est en friche, la terre qui est soustraite à l'agriculture pour être placée dans la construction de chemins de fer ou d'immeubles ou qui est mise en réserve à cette fin, ou dont son Landlord fait un champ de tir ou une chasse comme en Haute Ecosse etc... La meilleure preuve : le vain combat des ouvriers anglais pour mettre la main sur les terres en friche."

(Marx. p.351 T.II TSPL)

La répartition des terres entre les diverses utilisations du sol a évolué ainsi pour la France (Dans ce domaine également les statistiques ont à accueillir avec précautions.).

Catégories d'espace (en milliers d'ha);	1862	1929	1950	1972
Terres labourables	26569	21768	18573	16675
Surface toujours en herbe.	2823	2573	2710	2323
Bois et forêts	8567	10890	12279	13883
Landes et friches	9317	10406	11202	14279
Territoires non agricoles	3000	5086	5687	2833
Surface totale	54308	54405	55160	54908

L'on peut constater que près de 40% des terres -voire plus, rien ne dit finalement qu'il s'agit toujours des mêmes - autrefois terres labourables, donc plus de 10 millions d'hectares ont reçu une autre affectation; 5 millions d'hectares servent de pâturages, témoignant de l'accroissement de l'élevage. Cette part croissante de l'élevage (prévue par le programme communiste comme nous l'avons vu) a aussi une influence sur la culture des terres labourables, une partie toujours plus grande des céréales étant destinée à l'alimentation du bétail. 5 Millions d'hectares ont également été boisés, le territoire non agricole s'accroissant de moins de 1 million d'hectares (1).

Dans le territoire non agricole, l'on peut distinguer (année 1973).

Bati et à bati	:	848	milliers ha.
Usages industriels	:	102	"
Voies de communication	:	924	"
Espaces vert	:		
Terrains d'agrément	:	819	"
Autres	:	1898	
Total	:	4591	

(1) Diverses estimations fixent entre 60 000 et 90 000 hectares la surface qui passe en France chaque année d'un usage agricole à un usage non agricole.

Nous pouvons donc constater que les propriétaires fonciers ont pu convertir leurs terres, qu'une partie non négligeable reste en friches et donc que la propriété foncière a été capable de mettre en oeuvre son monopole en obtenant une rente absolue égale à la différence entre la valeur et le prix de production du produit agricole. Plus exactement le monopole de la propriété foncière, de la propriété foncière modifiée par le mode de production capitaliste est venu empêcher que la valeur des produits agricoles à laquelle est vendue le produit dans les modes de production pré-capitalistes et au début du MPC ne se transforme en prix de production.

"La transformation des valeurs en prix de production n'est que la conséquence et le résultat du développement de la production capitaliste. A l'origine (dans la moyenne des cas) les marchandises sont vendues à leur valeur. Dans l'agriculture la propriété foncière empêche que l'on ne s'écarte de cette règle." (Marx. TSPL p.387 t.2)

Si nous nous sommes débarrassés des critiques sur la limite minimum de la rente absolue, il existe un pendant symétrique que d'ailleurs les adversaires du programme communiste utilisent sans discernement avec pour seule logique celle d'abattre la théorie prolétarienne. Ils ont autant d'arguments pour affirmer à la fois qu'elle est obligée de tendre vers zéro et vers l'infini. En raisonnant très sommairement l'on pourrait penser que ces arguments, étant de sens opposés, s'annulent de manière à ce que le prix de marché des produits agricoles ait pour centre la valeur marchande. Pour les théoriciens bourgeois et révisionnistes l'objection est simple. Si la propriété foncière est à même de créer de la rente pourquoi s'arrêterait-elle à la valeur et ne ferait-elle pas monter les prix des produits agricoles au-dessus de celle-ci. Avec leur mauvaise foi habituelle ils font comme si Marx ne s'était pas posé la question et n'y avait pas répondu.

"On pourrait cependant poser la question suivante : si la propriété foncière confère le pouvoir de faire vendre le produit au-dessous de son prix de production, à sa valeur, pourquoi ne confère-t-elle pas aussi le pouvoir de le faire vendre au-dessus de sa valeur, donc à un prix de monopole quelconque ? Dans une petite île où il n'existerait pas de commerce extérieur de céréales, les grains, produits alimentaires, pourraient être vendus comme n'importe quel produit à un prix de monopole, c'est-à-dire à un prix limité seulement par l'état de la demande, c'est-à-dire de la demande solvable, et cette demande solvable est d'importance et d'extension très variables suivant le niveau du prix offert."

(Marx. TSPL t.II p.387)

Si dans les pays les plus avancés la propriété foncière doit pour partie rester en friche, le prix de la partie affermée pouvant ainsi augmenter, c'est que la tendance qui est contrecarrée n'est pas celle d'un prix de monopole par lequel la propriété foncière serait maîtresse du jeu. Comme nous l'avons vu la forme historique spécifique de la propriété foncière que nous étudions surgit alors que les produits agricoles sont vendus à leur valeur; elle a alors le pouvoir non pas de faire vendre les produits agricoles au-dessus de leur valeur, mais d'empêcher que cette valeur se convertisse en prix de production. Le monopole de la propriété foncière a donc des limites évidentes.

"Il est limité par l'importance des capitaux additionnels investis dans les anciennes terres, par la concurrence des produits agricoles étrangers (dont l'importation est supposée libre) par celle des propriétaires fonciers entre eux et enfin par les besoins et la solvabilité des consommateurs." (Marx. Capital. Oeuvres t.2 p.1369)

Supposons une situation exceptionnelle au cours de laquelle les rapports entre les classes seraient modifiés de telle manière que les propriétaires fonciers puissent imposer une augmentation substantielle de la rente absolue. La rente serait alors au-dessus, et de manière durable, de celle qui résulte de la différence entre la valeur et le prix de production du produit agricole.

Si les conditions très particulières, et qui n'existent pas dans les pays capitalistes les plus développés n'étaient pas réunies pour que le prix de marché s'élève et se maintienne durablement au-dessus de la valeur, alors c'est le taux de profit des capitalistes de l'agriculture qui serait abaissé, celui-ci ne pouvant que difficilement s'abstraire de la domination de la loi de la valeur. Le prix de marché des produits agricoles ne s'élèverait que de peu, le taux de profit baisserait en relation avec l'augmentation de la rente absolue. Le développement du capitalisme dans l'agriculture stagnerait jusqu'à ce que les nouveaux rapports entre la valeur et le prix de production du produit agricole soient conformes à la nouvelle rente absolue. Cette situation exige de sérieux bouleversements politiques et sociaux au cours desquels la classe des propriétaires fonciers aurait la suprématie dans l'Etat. Cette phase ne correspond donc pas à la tendance du MPC qui voit se développer la phase de soumission réelle du travail au capital. Elle suppose aussi une forte distinction entre les divers bénéficiaires de la plus-value alors qu'avec les progrès de l'accumulation capitaliste les différentes fractions industrielles, commercante et financière de la bourgeoisie, ainsi que les propriétaires fonciers s'interpénètrent progressivement.

"Le mode de production capitaliste une fois présumé, le capitaliste n'est pas seulement un agent nécessaire, mais l'agent dominant de la production. PAR contre dans ce mode de production, le propriétaire foncier est tout à fait superflu. Tout ce qui est nécessaire pour lui est que le sol ne soit pas propriété commune, qu'il affronte la classe ouvrière comme condition de production ne lui appartenant pas et ce but est parfaitement atteint lorsqu'il devient propriété de l'Etat, donc lorsque c'est l'Etat qui perçoit la rente foncière. Le propriétaire foncier, agent essentiel de la production dans le monde antique et médiéval est dans le monde industriel une excroissance inutile. Le bourgeois radical tout en louchant d'un oeil vers la suppression de tous les autres impôts en arrive ainsi sur le plan théorique, à nier toute propriété privée du sol, dont il voudrait faire, sous la forme de propriété d'Etat, la propriété commune de la classe bourgeoise, du capital. Dans la pratique cependant, il n'en a pas le courage car la contestation d'une forme de propriété - d'une des formes de la propriété privée des conditions de travail - serait très risquée pour l'autre forme. En outre, le bourgeois lui-même a acquis de la fortune territoriale."

(MARX. TSPL T.II p.42)

Par conséquent le bourgeois est devenu propriétaire foncier et le propriétaire foncier a pu devenir un bourgeois en investissant une partie des rentes dans l'industrie, le commerce ou la finance, les différences entre les deux classes s'estompent au fur et à mesure qu'elles s'interpénètrent. D'autre part le mouvement de la production capitaliste en séparant la propriété de la fonction du capital tend à placer la bourgeoisie vis-à-vis du capital dans la même position que les propriétaires fonciers vis-à-vis de la terre. Ils deviennent sous cet aspect superficiel avec le développement du MPC.

"Les capitalistes en tant que fonctionnaires du procès, qui simultanément accélère cette production sociale et par là le développement des forces productives, deviennent superflus dans la mesure même où par procuration de la société, ils s'adonnent à la jouissance et voient leur importance artificiellement gonflée, en tant que propriétaires de cette richesse sociale et personnes commandant le travail social. Il en va d'eux comme des féodaux dont les titres avec la montée de la société bourgeoise se transformaient en simples privilèges anachroniques et sans objet dans la mesure même où leurs services deviennent superflus, ce qui précipite leur perte."

(Marx. Capital Livre III t.2 p.367)

4.2.4. La disparition de la rente absolue.

La possibilité dans un pays où domine la production capitaliste d'investir des capitaux sans payer de rente n'existe que dans un nombre de cas limités dont certains ne sont que des cas particuliers. Ce phénomène se produit si le propriétaire foncier et le capitaliste ne font qu'un. Dans ce cas le propriétaire n'oppose pas de résistance à l'investissement du capital.

Le capitaliste

"peut traiter la terre comme un simple élément naturel et se laisser guider exclusivement par le désir d'accroître son capital, par des considérations purement capitalistes. Ces cas existent en pratique, mais ce sont des exceptions. De même qu'elle suppose la séparation du capital actif et de la propriété foncière, l'agriculture capitaliste exclut généralement l'exploitation directe du sol par le propriétaire foncier. Il saute aux yeux qu'un tel cas est accidentel."

(Marx. Capital in. Oeuvres t.2 p.1363).

Ce n'est que si ce rapport très particulier entre capitalistes et propriétaires fonciers était intégralement généralisé que la propriété foncière ne serait pas un obstacle au libre investissement du capital. La rente absolue n'existerait pas (1). Seule la rente différentielle existerait, mais sa manifestation n'apparaîtrait qu'avec la vente des terres dont le prix n'est pas autre chose que la rente capitalisée. Sous cet angle le capitaliste propriétaire serait relativement désavantagé par rapport aux capitalistes des autres secteurs, puisqu'il lui faudrait avancer

(1) Cependant une séparation entre les propriétaires et les capitalistes pourrait entraîner l'apparition d'une rente absolue si les conditions matérielles, c'est-à-dire un taux de profit plus élevé dans l'agriculture que dans l'industrie, étaient réunies.

de quoi acheter la terre, cette partie du capital étant alors soustraite au capital productif. Ce capital mettrait donc en oeuvre relativement moins de capital productif, de capital dont la mise en oeuvre permet d'arracher au travail vivant le maximum de plus-value, l'autre partie immobilisée dans l'achat de la terre ne rapportant que l'équivalent d'un intérêt sous forme de rente. Même si la propriété privée de la terre est souvent le fait d'exploitants, cette forme n'est pas généralisée dans les pays capitalistes et la rente foncière absolue et différentielle s'y manifeste autrement que par le jeu du prix de la terre.

Mentionnons deux autres cas dont l'importance n'est pas la même.

1°/ La possibilité qu'une parcelle de qualité inférieure aux terrains sur la base desquels se forme la valeur de marché, soit affermée. Pour cette partie du terrain, le propriétaire foncier n'obtiendrait pas de rente. Ce cas d'espèce peut survenir lorsqu'une parcelle de terrain de mauvaise qualité est comprise dans un lot de terres plus important. Dans ce cas le propriétaire demande une rente globale qui ne tient pas compte de la parcelle contenue dans cet ensemble. Il s'agit là de cas tout à fait particuliers qui n'intéressent pas la théorie de la rente en général pour laquelle ce genre de spécificités ne rentre pas en compte.

2°/ Comme nous l'avons déjà fait remarquer, pendant toute la durée du bail la propriété foncière n'offre pas de résistance à l'investissement du capitaliste, il peut ainsi s'approprier les surprofits éventuels.

Si donc la durée du bail est l'enjeu d'une lutte farouche entre les capitalistes et les propriétaires fonciers, elle a pour base l'existence de la rente absolue et différentielle. A l'issue du bail le propriétaire foncier pourra fixer la rente en fonction du niveau général de la rente absolue, de la hauteur du capital éventuellement incorporé dans le sol, et du niveau de la rente différentielle atteint. Si il existe une liaison entre la rente différentielle II et la rente absolue, comme nous l'avons vu, elle suppose par définition l'existence de la rente absolue.

En dehors de ces cas qui peuvent se développer sur la base d'une production capitaliste avancée et où la propriété foncière existe non seulement légalement, c'est-à-dire que le sol est possédé, mais est capable d'offrir une résistance au libre investissement du capital en ne lui cédant les terres que sous certaines conditions, deux éventualités sont à envisager, lors de la colonisation, où, bien que la possession du sol puisse exister, la propriété foncière n'offre pas de résistance à l'investissement du capital.

"L'existence de la rente foncière absolue ne présuppose pas seulement la propriété foncière, c'est la propriété foncière présupposée, c'est-à-dire la propriété foncière conditionnée et modifiée par l'action de la production capitaliste. Cette tautologie ne tranche en rien la question, puisque nous expliquons justement la fonction de la rente absolue par la résistance que la propriété foncière oppose dans l'agriculture à la péréquation capitaliste des valeurs des marchandises à des prix moyens. Si nous abolissons cette action de la propriété foncière - cette résistance, la résistance

spécifique à laquelle se heurte la concurrence des capitaux dans ce champ d'actions, nous abolissons du même coup l'hypothèse selon laquelle il existe une rente foncière."

(Marx. TSPL t.II p.346)

De telles conditions peuvent exister dans les colonies ou lors de la colonisation. Parmi celles-ci nous devons distinguer les colonies de peuplement, où des colons apportent avec eux les rapports de production capitalistes, ces rapports ont d'ailleurs du mal à se stabiliser dans la mesure où la grande étendue de terres encore libre gêne la fixation du rapport capital salariat, les ouvriers pouvant se transformer en petits cultivateurs, ce qu'ils firent. L'exemple typique est constitué par les Etats-Unis d'Amérique où la terre devenait formellement propriété privée, le gouvernement la distribuait pour une somme infime qui n'était pas assimilable à une rente absolue, mais plutôt à un impôt pour avoir le droit de s'installer comme cultivateur, bref cette somme devait être assimilée à une patente et non à une rente absolue. Cependant, à partir du moment où l'ensemble du territoire va être colonisé et où la terre est un monopole privé et devient limitée, où les rapports de production capitalistes s'étendent à l'agriculture, la rente absolue peut apparaître s'il existe une différence positive entre la valeur et le prix de production du produit agricole.

" La masse des colons cultivateurs, bien qu'ils apportent de la métropole des capitaux plus ou moins importants n'est pas une classe de capitalistes, pas plus que leur production n'est capitaliste.

Ce sont plus ou moins des paysans travaillant eux mêmes qui ont en premier lieu pour tâche principale d'assurer leur propre entretien, leurs moyens de subsistance.... L'autre partie des colons, la plus faible, celle qui s'installe au bord de la mer, sur des fleuves navigables, forme des villes commerçantes. On ne saurait absolument pas encore parler ici de production capitaliste. Si celle-ci se constitue peu à peu, si bien que la vente de ses produits et le bénéfice qu'il retire de cette vente deviennent des éléments décisifs, pour le fermier qui travaille lui-même et possède le sol, la première forme de colonisation continue et subsiste, aussi longtemps que la terre existe dans son abondance élémentaire, face au capital et au travail, aussi longtemps donc qu'elle reste un champ d'action illimité.... Ici donc se contrecarrent deux sortes de circonstances essentielles : la production capitaliste n'existe pas encore en agriculture; deuxièmement bien que légale, la propriété foncière n'existe encore en fait que de façon sporadique, à proprement parler n'existe que la possession du sol. Ou encore bien que la propriété foncière existe légalement, elle est encore - vu le rapport élémentaire entre le sol et d'autre part le capital et le travail - incapable d'offrir une résistance au capital, de transformer l'agriculture en un champ d'action qui offre une résistance spécifique à l'investissement du capital à la différence de l'activité non agricole."

(Marx. TSPL t.2 p.14)

Dans une étude consacrée à l'évolution du capitalisme dans l'agriculture américaine où Lénine défend l'orthodoxie révolutionnaire, il note que la colonisation du territoire n'est pas encore achevée et que le gouvernement distribue toujours des terres gratuitement sous formes de lots (homesteads) de 160 acres (± 65 ha). Si la rente absolue est désormais constituée aux Etats-Unis, un débat similaire existe dans l'un des pays neufs de l'Amérique Latine, le Brésil où les fractions modernistes du stalinisme soutiennent qu'il n'y a pas de rente absolue.

Nous reviendrons sur ce point dans notre prochain numéro consacré à la question agraire.

Dans le deuxième type de colonies, caractéristique de la domination coloniale et donc de la forme de domination du marché mondial propre à la phase de soumission formelle du travail au capital, le capitaliste et le propriétaire foncier sont identiques et par conséquent il n'y a pas d'obstacle au libre investissement du capital, et pas de rente absolue. Le mode de production capitaliste y est encore impur, l'on a affaire à des capitalistes qui exploitent par exemple du travail servile et le surtravail se convertit en plus-value sur le marché mondial vers lequel est orienté la production.

"Dans le deuxième type de colonies -plantations- de prime abord des formes de spéculation commerciale produisent pour le marché mondial, c'est la production capitaliste qui existe, bien que formellement seulement, puisque l'esclavage des noirs exclut tout travail salarié libre, donc la base de la production capitaliste. Mais ce sont des capitalistes qui font marcher leur affaire avec des esclaves noirs. Le mode de production qu'ils introduisent n'est pas issu de l'esclavage, mais est greffé sur lui. Dans ce cas, capitalistes et propriétaires fonciers ne font qu'un. Et l'existence élémentaire du sol face au capital et au travail n'offre pas de résistance à l'investissement du capital, ni donc à la concurrence des capitaux. Il ne se développe pas ici une classe de farmers différents des landlords. Tant que dure cette situation, rien ne s'oppose à ce que le prix de production règle la valeur marchande."
(Marx. TSPL t.2 p.348)

En dehors de ces cas, il découle logiquement de la théorie de la rente absolue que celle-ci n'existerait plus si le taux de profit de l'agriculture sous l'effet de la hausse de composition organique du capital agricole venait à être du même niveau que celui de l'industrie. Dans ce cas il ne serait pas possible de dégager un surprofit dans la mesure où la différence entre les taux serait nulle. Par conséquent si l'agriculture venait à rattraper complètement l'industrie sur laquelle elle retarde, la rente absolue s'évanouirait. Si, sur le plan théorique, il n'y a pas d'objection à faire, il faut encore intégrer dans le raisonnement le rôle de la propriété foncière et donc prendre en compte non seulement l'évolution de la base économique qui, tendanciellement va bien dans le sens de l'amenuisement de l'écart relatif entre le développement des forces productives de l'agriculture et de l'industrie, mais aussi l'influence de cette superstructure sur la base économique elle-même, ce que ne font pas les critiques du programme communiste. Comment alors s'interprète la disparition de la rente absolue dans le cadre de la méthode dialectique ?

Il faut d'une part bien se rappeler que l'existence de la rente différentielle est indépendante de celle de la rente absolue, laquelle procède d'un autre monopole que celui de la propriété de la terre, comme le soulignait Lénine.

"D'abord nous avons le monopole de l'exploitation (capitaliste) du sol. Ce monopole résulte de la limitation de la terre (et par suite il existe nécessairement dans toute société capitaliste). La conséquence de ce monopole est que le prix du blé est déterminé par les conditions de la production sur la plus mauvaise terre, et le surprofit fourni par le capital engagé dans les meilleures terres ou par la dépense la plus productive du capital forme la rente différentielle. Cette rente se forme donc tout à fait indépendamment de la propriété foncière privée, qui permet seulement au propriétaire foncier de la retirer au fermier. En second lieu, nous avons le monopole de la propriété foncière privée. Ce monopole n'a avec le précédent aucune liaison nécessaire, ni logique ni historique. Ce monopole n'a rien d'indispensable pour l'organisation capitaliste de l'agriculture. D'une part nous pouvons très bien concevoir une agriculture capitaliste sans propriété foncière privée, et beaucoup d'économistes bourgeois conséquents ont réclamé la nationalisation du sol. D'autre part nous rencontrons réellement une organisation capitaliste de l'agriculture sans propriété foncière privée, par exemple, sur les terres appartenant à l'Etat ou aux communes. Voilà pourquoi il est absolument nécessaire de distinguer ces deux sortes de monopoles et par conséquent, il est nécessaire d'admettre, à côté de la rente différentielle, l'existence d'une rente absolue, qui est engendrée par la propriété foncière privée."
(Lénine. La question agraire et les critiques de Marx.)

La bourgeoisie radicale est disposée à s'attaquer au monopole de la propriété foncière en nationalisant la terre, ce qui permettrait de supprimer l'un des obstacles au développement capitaliste de l'agriculture et de permettre l'entretien de l'Etat, la rente différentielle se convertissant en impôt.

"Par conséquent, l'abolition de la propriété privée de la terre est la suppression du maximum possible en société bourgeoise de toutes les barrières qui s'opposent au libre emploi du capital dans l'agriculture et au libre passage du capital d'une branche de production dans l'autre. La liberté, l'ampleur et la rapidité du développement du capitalisme, la pleine liberté de la lutte de classes, l'élimination de tous les intermédiaires superflus, qui font ressembler l'agriculture à une industrie "aux cadences infernales", voilà ce qu'est la nationalisation de la terre sous le régime de la production capitaliste."
(Lénine. Le programme agraire de la social-démocratie).

Toutefois, la crainte des conséquences d'un tel acte contre ses propres rapports de propriété fait que la bourgeoisie hésite, louvoie, et renonce à une attaque trop radicale contre la propriété foncière, ce d'autant plus que, d'une part la propriété foncière se trouve modifiée sous l'action de la production capitaliste, et que d'autre part la bourgeoisie et la propriété foncière s'interpénètrent. De révolutionnaire, la bourgeoisie est devenue conservatrice. Elle se trouve alors incapable d'abattre le monopole de la propriété foncière et donc de faire disparaître la rente absolue. Il arrive donc une période dans le cours du MPC où la bourgeoisie se trouve incapable d'affronter de manière radicale la propriété foncière afin de se débarrasser de son monopole et de ses conséquences. Cependant, tandis qu'avec le développement du MPC, la bourgeoisie perd son caractère révolutionnaire, les conditions matérielles pour que l'agriculture puisse prendre son essor et s'industrialiser, elles, apparaissent. Ce n'est en effet, nous l'avons vu, que lorsque la phase de soumission réelle du travail au capital est déjà parachevée dans l'industrie que se développent les sciences grâce auxquelles une industrialisation de l'agriculture peut être sérieusement envisagée. A partir de là la classe capitaliste dispose d'une nouvelle arme grâce à laquelle elle peut concurrencer la propriété foncière (par des investissements additionnels : rente différentielle II) et peut ainsi, au travers d'affrontements qui se déroulent sur des années réduire au moins relativement la rente absolue. Cependant bien que réduite la rente absolue subsiste tant que subsiste la propriété foncière. Tant qu'elle conserve son monopole, il n'y aura pas un rattrapage complet de l'agriculture par rapport à l'industrie (1).

Lénine avait compris cela, lui qui voyait la bourgeoisie russe incapable d'accomplir sa mission historique. Aussi pensait-il que pour faciliter le développement du MPC dans l'agriculture il fallait supprimer le monopole de la propriété foncière, ce qui aurait ipso facto pour conséquence de supprimer également la rente absolue. Mais pour parvenir à ce résultat, il savait qu'il ne fallait pas moins qu'une révolution.

(à suivre)

* * *

(1) A supposer que le MPC puisse s'affranchir des obstacles indépendants de la propriété foncière.